New Nouveau
Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

2008-2009
Budget

Finance
Victor Boudreau
Minister

New Nouveau
Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

2008-2009
Budget

Finance
Victor Boudreau
Minister

Budget 2008-2009

Published by:
Department of Finance
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

Internet: www.gnb.ca/0024/index-e.asp

Tuesday, March 18, 2008

Cover:
Communications New Brunswick (CNB 4868)

Translation:
Debates Translation, Legislative Assembly

Printing and Binding:
Printing Services, Supply and Services

ISBN 978-1-55396-297-7

ISSN 0833-5680

Printed in New Brunswick

Think Recycling!

Table of Contents

Page

Introduction 5

Action Plan to Be Self-Sufficient 6

Economic Review and Outlook 7

2007-2008 Fiscal Update 8

2008-2009 Fiscal Outlook 9

Transforming New Brunswick and Investing in Self-Sufficiency 10

- Transforming Our Government 10
- Transforming Our Relationships 13
- Transforming Our Workforce 15
- Transforming Our Economy 16

A Competitive Tax System for a Self-Sufficient New Brunswick 19

Conclusion 20

Appendix: Summary Budget Information 21

Introduction

Mr. Speaker, on September 18, 2006, New Brunswickers voted for a *Charter for Change*, a plan to transform New Brunswick and become self-sufficient by 2026. I am pleased to rise in this House today and table the 2008-2009 Budget that supports transformational change in this province and builds on the important actions we have already undertaken since October 2006, actions to build a better, more self-sufficient New Brunswick.

The *Charter for Change* outlines our goals of being a more prosperous and populous province reliant on our own resources. By working together, we will achieve two-thirds of our *Charter for Change* commitments by our second anniversary. *Our Action Plan To Be Self-Sufficient in New Brunswick*, released this past fall, provides a blueprint for achieving our goals, and the Speech from the Throne provides further details on how we intend to transform the province. This budget builds on these cornerstones, as well as on our significant "day-one" initiatives and 2007-2008 budget measures.

Achieving self-sufficiency requires fundamental change and it includes taking bold action. Today's budget illustrates our commitment to providing the necessary leadership to implement transformative change. It lays the groundwork to grow the economy and create more wealth for our people, deliver more efficient, effective and affordable public services and provide better lives for all New Brunswickers. Transformational change is not only about investing in new and strategic areas; it is also about re-focusing current programs and services. As a government, we must balance the needs and priorities of New Brunswickers and the initiatives necessary to achieve greater self-sufficiency. And we must continue to do so in a disciplined and fiscally responsible manner.

The 2008-2009 Budget, Mr. Speaker, reflects our commitment to transform our economy, our workforce, our relationships and our government.

This budget provides for:

- A balanced budget with no tax increases;
- An increase of $113.3 million in health care spending that includes new funding for our soon-to-be-released health plan, that will improve the health care system and put our patients first;
- An increase of $63.5 million or 7.2 per cent in K-12 education spending that includes investments in our *When kids come first* agenda and will put our children first;
- An additional $12 million in financial assistance to universities resulting in a tuition freeze for our four publicly-funded universities for the coming academic school year, that will ease the debt burden on our students;
- Funding to hire 43 new social workers to further protect our children and meet the needs of New Brunswick families;

- An increase of 3.4 per cent for the Department of Social Development to provide help for those in need, building on important initiatives already undertaken since October 2006.

Mr. Speaker, today's budget also outlines a process for significant tax reform to be undertaken over the coming months that will ultimately lead to a New Brunswick tax system that will be more competitive, generate economic growth and investment, and build wealth.

All-in-all, this budget builds on transformative change that began with our 2008-2009 Capital Budget. Excluding the one-time Trans-Canada Highway payment in 2007-2008, this is the largest capital budget in the province's history; the centerpiece being the new Asset Management System for road infrastructure management developed by the Department of Transportation.

In preparing this budget, we have taken into account input from our pre-budget consultations. These consultations identified health and senior care, education, economic development, and balanced budgets among the top priorities of New Brunswickers. I would like to take this opportunity to thank all New Brunswickers who participated during our pre-budget consultation process.

This budget illustrates a Liberal government in action: decisive, determined, focused on its goals and working together with all stakeholders. However, we cannot transform the province and make it self-sufficient alone. It will take the commitment and ideas of business, interest groups, communities, public servants, workers and all New Brunswickers to transform the province and achieve self-sufficiency.

Action Plan to Be Self-Sufficient

Mr. Speaker, achieving self-sufficiency will not be an easy task. However, it is a goal that we, as a province, must strive to attain. The Self-Sufficiency Task Force engaged New Brunswickers in a discussion of the challenges and opportunities facing the province. The task force's final report included ideas and recommendations for the government to consider in developing its action plan.

Our Action Plan To Be Self-Sufficient in New Brunswick outlines our commitment to transformative change through strategic initiatives in four key areas:

- *Transforming our economy* by encouraging entrepreneurial activity, investment, innovation and growth while managing economic, social and environmental resources for sustainability;
- *Transforming our workforce* by making the strategic investments required to ensure we have productive citizens who have acquired the necessary education and skills to seize the opportunities offered by a better New Brunswick;

- *Transforming our relationships* by building partnerships with all levels of government, the business community and labour leaders that are focused upon achieving self-sufficiency;
- And *transforming our government* by focusing on more effective and efficient means of managing and delivering public services.

Mr. Speaker, a key recommendation of the Self-Sufficiency Task Force was developing a new provincial brand that would transform the way New Brunswickers feel about themselves, as well as the way people and business from outside the province view us. Our new brand is first and foremost about people. It recognizes that New Brunswickers want a diverse and growing economy that builds on our unique way of life and the values shared by all who live in our province. We want to build a self-sufficient New Brunswick that thrives on participation, collaboration, entrepreneurship and innovation. We want people to be themselves, belong and be better in New Brunswick. Our new brand allows people to be whatever they want to be here in this place we call New Brunswick.

This budget is a milestone for our province as we move down the path to self-sufficiency.

Economic Review and Outlook

Mr. Speaker, I would now like to provide an update on the New Brunswick economy for 2007 and an outlook for 2008.

The New Brunswick economy was confronted with various challenges in 2007, particularly those faced by the forest and non-energy manufacturing sectors due to the appreciation of the Canadian dollar and slowdown in the U.S. economy. Despite these challenges, our economy performed well, reflecting its growing diversity. The Department of Finance estimates real Gross Domestic Product (GDP) increased 2.4 per cent last year as business investment and consumer spending led the economy. Most key economic indicators reported solid performances in 2007, including:

- Capital investment continued to be the engine of growth, increasing 5.4 per cent to a record $6.0 billion;
- Employment increased 2.1 per cent and 7,400 net new jobs were created, the best performance in Atlantic Canada and second highest annual rate of growth east of Alberta;
- The province's unemployment rate declined to 7.5 per cent, reaching its lowest level in over 30 years and the lowest annual rate in Atlantic Canada;
- Average weekly earnings increased 3.7 per cent, outpacing the national increase for the ninth consecutive year;
- Retail sales posted the strongest increase since 1999, at 6.3 per cent;
- And both foreign merchandise exports and manufacturing sales posted increases following declines in 2006.

While the overall economy performed well in 2007, the forest and non-energy manufacturing sectors experienced difficulty. The downturn in the forest industry is an

international problem, and there is no simple solution. Despite this, we are very conscious of the effect layoffs and shutdowns have on people and communities throughout the province. This government is committed to working with the forest sector and impacted people and communities to help in the transition they are facing.

Mr. Speaker, the current slowdown in the U.S. economy – our main export market – will have implications throughout Canada in 2008, including here in New Brunswick. Combined with the impact of the high Canadian dollar, this will serve to constrain economic growth. Overall, New Brunswick's economic growth is anticipated to moderate, but remain healthy, supported primarily by capital investment and strong world demand for mineral products. The Department of Finance is forecasting real GDP growth of 1.8 per cent for 2008. Private sector forecasters currently expect growth to be in the 1.9 per cent to 2.7 per cent range. As is usual practice, the Department of Finance will monitor developments in the economy closely over the coming months.

Employment growth is expected to ease in 2008, as increased employment related to capital investment throughout the province will be offset by weakened employment in the forest sector. As a result, personal income growth will also moderate in 2008. The provincial unemployment rate will remain comparable to the previous year.

The construction of the LNG terminal in Saint John and the refurbishment of the Point Lepreau nuclear power plant are major investment projects in 2008. The record level of spending in the 2008-2009 Capital Budget will also provide economic stimulus throughout the province. As well, the $1.7 billion expansion of the potash mine near Sussex and the recently announced wind farm projects can be expected to strengthen business investment.

Mr. Speaker, the federal finance minister noted in his recent budget that developments in the North American economy have left little fiscal flexibility in the coming year and caution is necessary. We are no different in New Brunswick. A slower-growing economy will serve to constrain revenue growth after a number of years of relatively robust revenue increases. This has required a prudent approach to the 2008-2009 Budget. Within that context, we will invest strategically as we begin to undertake transformative change.

2007-2008 Fiscal Update

Mr. Speaker, I would now like to provide an update on the fiscal situation in the current year. For 2007-2008, we are projecting a surplus of $18 million. A surplus of $37.1 million was projected at budget, while a surplus of $78.9 million was estimated in the December fiscal update.

Revenues have come in considerably stronger than budget for 2007-2008. This has allowed the government to address in-year spending pressures and other priorities. It has also allowed the government to make year-end spending decisions.

COMPARATIVE STATEMENT OF CHANGE IN NET DEBT

Thousands

$

	Year Ending March 31		
	2008 Estimate	**2008 Revised**	**2009 Estimate**
Surplus (Deficit)	37,097	17,965	19,028
Acquisition of Tangible Capital Assets	(777,840)	(794,683)	(404,807)
Amortization of Tangible Capital Assets	250,351	250,870	269,507
Revenue Received to Acquire Tangible Capital Assets	159,889	153,220	26,669
Amortization of Deferred Capital Contributions	(25,477)	(25,477)	(28,666)
(Increase) Decrease in Net Debt	**(355,980)**	**(398,105)**	**(118,269)**

In total, revenues have increased $241.9 million since budget. Among the major contributing factors is an increase in net income of $85 million for the New Brunswick Electric Finance Corporation. In part, this reflects the impact of NB Power reaching a fuel supply lawsuit settlement in August 2007. A further $41.3 million is related to the new federal Equalization Program from the 2007 federal budget. And, tax revenues improved by $46.4 million from budget, with stronger-than-anticipated revenues from income taxes and the Metallic Minerals Tax.

Spending has increased $261 million since budget in part due to $110 million in funding for universities in 2007-2008, $44.5 million in increased economic development activity under Business New Brunswick and the Regional Development Corporation, and $30 million in additional funding to cover deficits for Regional Health Authorities.

Mr. Speaker, we will be tabling supplementary spending estimates for 2007-2008 today in addition to the 2008-2009 spending estimates.

2008-2009 Fiscal Outlook

Mr. Speaker, I will now provide details on the outlook for 2008-2009.

Today's budget reflects our continued commitment to fiscal responsibility and discipline, with a modest surplus of $19 million projected.

We are mindful of the challenges facing our economy, particularly in light of the U.S. slowdown and the high Canadian dollar. This is reflected in our revenue forecast. In total, Mr. Speaker, revenues are anticipated to grow by $185.4 million, or 2.7 per cent from 2007-2008.

Today's budget contains no tax increases. In fact, Mr. Speaker, this budget will result in $15 million in additional savings to businesses as part of the continued phase-out of the Large Corporation Capital Tax, which will be eliminated at year-end.

We believe that maintaining fiscal responsibility is fundamental to a more self-sufficient New Brunswick. We have made our spending decisions within that framework. Today's budget includes a number of new initiatives that will facilitate transformational change in New Brunswick. At the same time, we are re-focusing current programs and services and realizing administrative efficiencies across government. Departments will be asked to realize a total of $15 million in program administrative savings this coming year. In total, spending will increase by $184.3 million, or 2.7 per cent this year.

The *Fiscal Responsibility and Balanced Budget Act* provides for a balanced budget over the 2007-2008 to 2010-2011 period, and a reduction in the net debt-to-GDP ratio from the previous fiscal period. With today's budget, we are anticipating a cumulative surplus for balanced budget purposes of $37 million for the first two years of the current four-year fiscal period, and a reduction in the net debt-to-GDP ratio from 26.1 per cent at the end of 2006-2007 to 25.6 per cent in 2008-2009.

TOTAL REVENUE
2008-2009
Thousands
$

DEPARTMENT	ORDINARY ACCOUNT	CAPITAL ACCOUNT	SPECIAL PURPOSE ACCOUNT	SPECIAL OPERATING AGENCY ACCOUNT (NET)	TOTAL
Agriculture and Aquaculture	6,677	0	0	0	6,677
Business New Brunswick	10,551	20	0	0	10,571
Education	32,932	0	12,991	0	45,923
Energy	363	0	0	0	363
Energy Efficiency and Conservation Agency of New Brunswick	801	0	0	0	801
Environment	4,488	0	8,500	0	12,988
Finance	5,741,420	0	56	0	5,741,476
Fisheries	165	0	0	0	165
Health	38,689	0	1,370	0	40,059
Justice and Consumer Affairs	47,387	0	449	0	47,836
Legislative Assembly	484	0	0	0	484
Local Government	297	0	0	0	297
Natural Resources	79,624	40	2,723	0	82,387
Office of the Attorney General	128	0	0	0	128
Office of the Comptroller	175	0	0	0	175
Other Agencies	400,724	0	0	0	400,724
Post-Secondary Education, Training and Labour	137,603	0	2,253	28,174	168,030
Public Safety	107,453	0	6,581	5,704	119,738
Regional Development Corporation	0	0	0	89,889	89,889
Social Development	52,643	50	14,333	0	67,026
Supply and Services	624	5	1,063	0	1,692
Tourism and Parks	3,369	0	60	2,583	6,012
Transportation	5,025	0	0	600	5,625
Wellness, Culture and Sport	0	0	1,819	0	1,819
Sub-total	6,671,622	115	52,198	126,950	6,850,885
Sinking Fund Earnings					224,800
Amortization of Deferred Capital Contributions					28,666
TOTAL REVENUE					**7,104,351**

Transforming New Brunswick and Investing in Self-Sufficiency

Mr. Speaker, today's budget builds on strategic initiatives undertaken by this government since October 2006. It also includes investments in new initiatives promoting transformational change, while promoting more efficient, effective and affordable public services.

The process of transforming our economy will not be completed overnight. But we must take action now to move New Brunswick in the right direction. In 2008-2009, the transformational process will see a new health care plan putting patients first; important investments in K-12 and post-secondary education; a further strengthening of our social services network and senior care; strategic investments in economic development including new funding for northern New Brunswick; and an important tax reform process that will lead to a revamped, more competitive tax system benefiting all New Brunswickers.

Transforming Our Government

Mr. Speaker, today's budget includes a number of measures that will begin to transform our government and the services that we deliver. We are excited about our soon-to-be-released health plan that will help to transform the health care system into a more integrated and efficient network of health services that puts patients first. In this regard, today's budget contains investments to begin the transformative process for our health care system. In total, the ordinary account budget for the Department of Health will increase by $113.3 million or 5.4 per cent over revised 2007-2008 estimates, to $2.2 billion.

The government has already announced certain elements of our new health plan related to governance, non-clinical services and the establishment of the New Brunswick Health Council. Among these, the transition from eight Regional Health Authorities to two represents a major change to the governance of our health care system. This budget includes funding required to support the transition, which will improve accountability, streamline operations and provide administrative efficiencies going forward. This will result in savings that will be reinvested into front-line health care programs and services.

Overall, the 2008-2009 Budget contains $21.1 million in ordinary account spending and $19.7 million in capital spending for new initiatives related to the health plan. This includes funding for e-Health and HPV vaccinations for our female youth, as well as other new initiatives. The Minister of Health will release details of these, and many more initiatives, when he releases his full health care plan and presents his estimates later this session.

Today's budget includes funding to address wait times and to provide better access to health care services. Funding is available for initiatives including:

- 30 new physicians that were hired in 2007-2008;
- $1.75 million for the newly constructed Ambulatory Care Centre at the Moncton Hospital to address wait times for surgery;
- Operational funding of $590,000 for the new Surgical Suite in Bathurst;
- $581,500 to increase the number of MRI scans being performed in Fredericton and Edmundston;
- An additional $7 million for the Ambulance Enhancement Strategy;
- $2 million for electrophysiology services at the New Brunswick Heart Centre;
- And over $750,000 in enhancements to mental health services across the province.

Mr. Speaker, strategic infrastructure investment is vital to the transformation of the health system in New Brunswick. The capital budget included funding of $57.5 million for health care projects including funding for renovations at the Restigouche Hospital Centre for a new 20-bed forensic unit and a two-bed seclusion area. Today's budget includes an additional $685,000 in operational costs for the forensic unit. The capital budget also committed $715,000 in funding for renovations to health facilities in Caraquet and Dalhousie for the addition of palliative care beds. This budget includes $450,000 in operational funding for those beds.

This past year, the Department of Family and Community Services became the Department of Social Development to better reflect our vision of self-reliance, an improved quality of life, and protection for those who need it. Ordinary account spending for this department will increase 3.4 per cent to $910.4 million.

Today's budget supports *Be independent. Longer.*, our new 10-year strategy to strengthen the provincial long-term care system and to keep seniors independent for as long as possible. Additional focus will be placed on wellness and prevention, as well as enhanced at-home support for seniors and family caregivers.

Improving services to seniors has always been one of our top priorities. Since the beginning of our mandate, we have made significant investments to improve services for the senior population including exempting assets from the calculation of nursing home fees, reducing the nursing home rate to $70 per day, increasing the hours of nursing home care and restoring the maximum hours of in-home support. Today's budget will provide an additional $5 million to increase nursing home care to 3.1 hours per day.

This budget will invest an additional $3.9 million to continue to improve access to long-term care services through enhanced home support and special care home services. These investments will ensure the right care, in the right place, at the right time. Since June 2007, we have announced that 173 new nursing home beds will be opened over the next three years, for a total investment of $132 million in nursing home infrastructure.

This is a government that is committed to the protection of children and meeting the complex needs of today's families. In 2008-2009, we will invest $2.4 million to hire 43 new social workers. This is part of our commitment to provide new services to families, strengthen the role of child welfare staff and better protect children. The new social workers will support this government's *Charter for Change* commitment to address staff shortages in child protection.

Since this government took office, social assistance rates have been increased by 5.0 per cent. Today's budget will increase rates by an additional 3.0 per cent, effective October 2008, for those who need help the most. This will move us much closer to our *Charter for Change* goal of raising social assistance rates to the average for Atlantic Canada.

In 2007-2008, this government provided an additional $5.7 million for the Early Learning and Child Care Trust Fund to support the creation of more child care spaces and training opportunities for child care staff. In the *Charter for Change*, this government committed to double the number of infant spaces over its mandate. In less than one year, this funding has helped to increase the number of infant spaces by 30 per cent. In 2008-2009, we will invest a further $5.7 million in early learning and child care.

Mr. Speaker, we must ensure that wellness is a priority for our province if we are to achieve our goal of self-sufficiency. The Department of Wellness, Culture and Sport will see a $2 million increase to its budget in 2008-2009. A portion of this funding will support wellness and sport initiatives including:

- Funding for an Atlantic collaboration framework on health promotion and wellness as it relates to healthy food choices, physical activity and a reduction in smoking;
- Increased funding for sport and recreation to address capacity issues within the sport and recreation system;
- And the expansion of the Pedometer Initiative to more schools to help motivate students to engage in an active and healthy lifestyle.

This funding increase will also support New Brunswick arts and culture by:

- Implementing a book policy which will strengthen the publishing industry in New Brunswick and increase access to books and reading throughout the province. It will also provide funding for literary translation to better support the sharing of literature between cultural and linguistic groups;
- Providing funding to support the coordination and implementation of key recommendations of the États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick;
- And hosting a forum on the contributions of arts and culture to New Brunswick.

Mr. Speaker, it is important to remind New Brunswickers that the 2008-2009 Capital Budget put strategic infrastructure at the forefront of the government's agenda. It focused

on the rehabilitation of the province's existing highway and bridge infrastructure by moving to an Asset Management System. This innovative and award-winning system has been developed by the Department of Transportation to identify how roads and bridges deteriorate over time and the appropriate time to perform rehabilitation work in order to avoid significant reconstruction investment in the future. In 2008-2009, the Asset Management System will result in an investment of $178 million in rehabilitating the province's existing network of highways, bridges and roads, $132 million more than was budgeted in 2007-2008.

Other initiatives include:

- Providing funding of $843,000 to the Office of the Public Trustee within the Department of Justice and Consumer Affairs;
- Providing additional funding of $249,000 for the Office of the Conflict of Interest Commissioner and an additional $400,000 to expand the important work of the Office of the Ombudsman and Child and Youth Advocate;
- Funding of $80,000 for the enforcement of Pay Day Loan legislation, designed to regulate the practices of this class of short-term lenders;
- Transferring the Rentalsman's Program to Service New Brunswick and providing additional funding to enhance service delivery throughout the province;
- And investing $500,000 in the Provincial Archives to meet the growing demand for archival services.

Today's budget also provides funding for a shared services initiative to be led by the Department of Supply and Services. This will involve streamlining shared services across government, with any savings redirected into front-line programs and services.

Transforming Our Relationships

Mr. Speaker, it is also important that we continue to build strong relationships with other governments and other levels of government in New Brunswick, and with interest groups, unions, and other key sectors, as we must all work together to achieve self-sufficiency. Today's budget moves us further down this path.

Recognizing the importance of the work of, and the challenges facing, non-profit organizations throughout the province, this budget acts on a key recommendation of the Premier's Community Non-Profit Task Force and includes $400,000 to establish a Secretariat for Community Non-Profit Organizations. This Secretariat is designed to revitalize the relationship between government and the non-profit sector, and support the culture of volunteerism for which New Brunswickers are already well-known.

I am also pleased to announce that my colleague, the Minister responsible for Community Non-Profit Organizations, will soon be tabling the government's response to the Premier's Community Non-Profit Task Force report. This government will be acting on many of the recommendations of the non-profit sector, including a government-wide initiative to simplify forms and reduce administrative burden.

Today's budget also recognizes the importance of volunteer firefighters in our communities by investing $615,000 for additional and enhanced training.

Municipalities will receive an additional $1.3 million in unconditional grant funding for 2008 that will benefit all 102 municipalities in the province.

Mr. Speaker, our government is working diligently with the Government of Canada to form a focused and sustainable partnership that will help the province address the economic and social challenges of achieving self-sufficiency by 2026. A strengthened partnership with the federal government now will enable New Brunswick to accelerate strategic investments in the pursuit of self-sufficiency, such that we will be reliant on our own resources by 2026.

While we were hoping for more positive news for New Brunswick from the recent 2008 federal budget, we are pleased with the partnership we have fostered with the federal government to date. Today's budget reflects funding related to recently signed agreements on infrastructure and the labour market.

The province is considering its participation in the Police Officers Recruitment Fund and the Public Transit Capital Trust that were announced as part of the 2008 federal budget. We are still awaiting details related to these initiatives, as well as the recently-announced Community Development Trust that will provide support to communities and workers suffering economic hardship. While no funding is reflected in today's budget, a multi-year strategy to invest funds over the designated timeframes will be developed by government upon finalization of the details surrounding these trusts.

All-in-all, these are important investments that will help create the conditions necessary for long-term prosperity and self-sufficiency, as well as aid New Brunswick and Canada in becoming more competitive in the global marketplace.

Mr. Speaker, this government also values the commitment, service and contributions of all public sector employees. We have the best public service in the country. Over the coming year, we have a number of collective bargaining agreements that will need to be negotiated. We are prepared to negotiate cooperatively with unions and employees on fair, affordable and responsible collective bargaining agreements that reflect cost-of-living and recruitment and retention challenges.

In this context, it is important to remember the North American economy is in the midst of a slowdown. Revenues in 2008-2009 are projected to grow more slowly than in recent years, meaning that each dollar we invest in patient care, in educating our young, in funding post-secondary education, in supporting those in need, and in building needed public infrastructure must be invested wisely. We all agree that we need to put our patients, our seniors, our students and our children first. Each year presents a challenge to balance the budget, with growing demands for health care, education and other important

public services. To that end, we must continue to manage the wage bill in an appropriate and fiscally responsible manner.

Transforming Our Workforce

Mr. Speaker, educating our youth and providing them with the skills to excel in our constantly-changing economy is basic to our quest for self-sufficiency. They represent the future workforce of the province. But we must also encourage life-long learning and literacy initiatives for those who require these skills as well.

This government released its new education plan last spring, *When kids come first*, reflecting the government's vision for building the best education system in the country and commencing fundamental changes to the path children will take through the K-12 education system. To support this vision, the operating budget of the Department of Education will increase by $63.5 million, or 7.2 per cent, to $941.6 million. This will include new initiatives related to *When kids come first* and will build on significant investments announced in the 2007-2008 Budget.

The government will make significant investments in our education plan initiatives in 2008-2009. The funding will be used to:

- Build on the $10 million included in the 2007-2008 Budget in responding to recommendations of the MacKay Report;
- Increase the number of community schools, building on the 15 community schools established in 2007-2008;
- Enhance accountability by strengthening the assessment framework;
- And continue to provide training to teaching assistants and resource and methods teachers in applied behavioural analysis in support of students with autism.

This government will also make $41.6 million in capital investments during 2008-2009 to ensure healthy and safe schools and improve the quality of learning, including $25.7 million in strategic projects around the province and $15.9 million in funding for major upgrades and renovations to existing schools.

Mr. Speaker, post-secondary education will be one of the engines of New Brunswick's drive to self-sufficiency. At present, too few New Brunswickers pursue a university degree, a college diploma or some other form of education following high school. In fact, New Brunswick is the province with the lowest percentage of people who have completed at least some post-secondary education in all of Canada. That must change.

We will build a prosperous, progressive, self-sufficient New Brunswick by increasing the number of educated and skilled people who live here. That requires a bold transformation in the way we educate New Brunswickers. This budget builds on initiatives we have already undertaken and begins the transformational process.

In addition to the 2007-2008 decision to remove parental and spousal income from the assessment of New Brunswick student loans at an annual cost of $7 million, and the 3.4 per cent increase in funding to universities provided last year, today's budget delivers a further 6.0 per cent increase in funding to universities, providing an additional $12 million.

This investment will allow us to address one of the most pressing issues facing our students – student debt. The cost of education has become too high in New Brunswick, particularly for a university education. Too many students are being forced to graduate with crushing levels of personal debt. And many others are choosing not to pursue a university education for fear of incurring this debt. In cooperation with New Brunswick's four publicly-funded universities, we are announcing a tuition freeze for the coming academic year that will serve to ease the debt burden on our students.

This is, of course, only a first step in creating a new education system in New Brunswick. The Working Group on Post-Secondary Education is drafting its final recommendations to government, building on the research, consultations, and recommendations of the Commission on Post-Secondary Education, which tabled its report last fall. Our objective is a high-quality post-secondary education system that is student-focused, collaborative, efficient, and accountable. The Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour will be releasing further details of the transformation of the post-secondary education system during this session.

Mr. Speaker, one of the key building blocks of our *Charter for Change* and self-sufficiency strategy is to provide the environment for increasing the provincial population to meet our workforce needs and address population aging issues. The Population Growth Secretariat will receive additional funding in 2008-2009 of $2.2 million over 2007-2008 spending to accelerate implementation of recommendations from its report *Be our future: New Brunswick's Population Growth Strategy*.

The prolonged downturn in the forest and other non-energy manufacturing industries has impacted many employees in the latter stages of their work-life. To meet the needs of unemployed older workers aged 55 to 64 in their transition into new employment, the Targeted Initiative for Older Workers will invest $2.5 million in skills assessment and upgrading, counseling, and work experience projects offered at the community level. This measure will allow older workers to remain productive and help alleviate current and future labour shortages.

Transforming Our Economy

Mr. Speaker, transforming the economy will require the commitment not only of the government, but also of business and industry throughout the province.

The *Charter for Change* outlined a $100 million Northern New Brunswick Initiative that is designed to improve strategic infrastructure in the northern parts of the province. An

important initial investment of $15 million has been allocated in this budget to help northern New Brunswick develop and contribute to self-sufficiency.

Lack of access to capital for new and growing small businesses has traditionally been a barrier to their growth and survival. Financial assistance will be enhanced with $3 million being invested in the NB Growth Program to promote start-ups as well as the expansion, diversification or productivity improvements that will support provincial self-sufficiency.

The government continues the phase-out of the Large Corporation Capital Tax (LCCT). Effective January 1, 2008, a rate of 0.10 per cent will apply, with the LCCT being phased-out at year-end. This measure, which provides businesses with $15 million in additional savings in 2008-2009, reduces the overall level of business taxation in New Brunswick, providing further incentive to corporations to invest, locate and do business in New Brunswick.

Mr. Speaker, the goal of transforming New Brunswick into an energy hub for northeastern North America is one of the key initiatives of our self-sufficiency action plan. The proposed construction of a second petroleum refinery in Saint John would be the largest investment project in the province's history and would generate significant economic spin-offs and employment. But, as environmental stewards of the province, we must also be aware of the environmental impacts of such a project. This budget contains additional funding for the Department of Environment to complete a comprehensive Environmental Impact Assessment (EIA) on the proposal by Irving Oil Ltd. to construct and operate facilities for a petroleum refinery. The principal objective of this EIA study is to identify methods of averting and minimizing negative environmental impacts that might result from such an undertaking. Rest assured, the thorough EIA process will take place in its entirety before a government decision is made on the proposed project.

This government also remains committed to the restoration of the Petitcodiac River and provided funding in 2007-2008 to begin planning and design work for this important environmental project. It is also government's intention to create a trust fund in the 2008-2009 fiscal year, similar to the Saint John Harbour clean-up fund, to continue with this project. Discussions with other levels of government are being undertaken to determine their level of participation.

The fishing industry has traditionally been the backbone of many coastal communities in New Brunswick. This budget supports the industry with $1 million in new funding for the Fisheries Renewal Framework which is designed to stimulate transformational change in this sector.

We will also provide $1 million in new funding for strategic investments in the agriculture and aquaculture industries to improve their long-term viability by capturing opportunities and addressing industry challenges.

The development of New Brunswick as an all-season tourism destination is a key plank in the *Charter for Change* and is a driver for self-sufficiency. This industry is a vital

contributor to a growing economy in all areas of the province and will be supported by increased investment in 2008-2009 to enhance activities to aggressively market the province. This will be in addition to the $1.2 million added in the 2007-2008 Budget.

As part of our Tourism Initiative announced last May, this government is also making significant investments to revitalize and expand key tourism infrastructure in order to enhance the visitor experience. The 2008-2009 Capital Budget includes an investment of $5.5 million in the province's key tourism assets, including Kings Landing, Village Historique Acadien, Mount Carleton Provincial Park and Sugarloaf Provincial Park. This builds on key investments made last year, including $5 million for the Fundy Trail.

Mr. Speaker, today's budget includes a reduction of $12.7 million in silviculture funding. Of this, $4.7 million is related to the elimination of contributions by the forest industry to the voluntary levy program, $4 million is due to increasing landowner contributions for silviculture on their private woodlots, with the remaining $4 million attributable to a reduction in funding for the Crown land silviculture program.

Despite this reduction, the province has provided significant financial support to the forest industry and implemented numerous measures for forest sector workers, businesses and communities, especially in Dalhousie, Miramichi and Bathurst, to help in their transition to the new realities in the forest sector. Government initiatives that have supported the industry include a combination of tax relief, loans and guarantees, training and re-training programs and fibre royalty reductions, with financial assistance and offers of assistance totaling more than $300 million over the past several years.

Tax relief includes the Investment Tax Credit for Forestry, the High Energy Use Tax Rebate offered to pulp and paper mills, and the phase-out of the Large Corporation Capital Tax. Loans and other forms of financial support have been made available to mills to modernize operations. Royalties have been reduced for species such as hardwood logs, hardwood and groundwood pulp, and softwood pulpwood. Funding has been also provided for programs to upgrade and re-train current forest industry employees, as well as those displaced by the market downturn. Funding for communities and workers under the Community Development Trust will be available in the near future.

The government has also taken the initiative of engaging a team of national and New Brunswick experts to find ways to help the long-term competitiveness of our forest industry while respecting the environment, and to identify new opportunities to best increase New Brunswick's competitiveness in the global forest products marketplace. This team is expected to report back to government by June of this year. As well, the Forest Diversity and Wood Supply Task Force led by Dr. Thom Erdle will be releasing the results of its two-year study on assessing a range of options for the future management of Crown land. Public information sessions will be held on these reports following their release.

A Competitive Tax System for a Self-Sufficient New Brunswick

Mr. Speaker, the New Brunswick tax system raises revenues to pay for the services the province delivers such as health care, education, social programs, and highways. The tax system plays an important role in supporting economic growth and wealth creation. It must be equitable to all New Brunswickers, and it must place New Brunswick in a favourable position with respect to competing jurisdictions. One of the pillars supporting the self-sufficiency objective is the transformation of the tax system. New Brunswick's overall tax burden is competitive, but significant reforms will be required to support self-sufficiency.

During the past several months, this government has taken steps toward reviewing the New Brunswick tax system, and several options on how to transform the tax system are being finalized. In April, we will table a Green Paper that will outline options to significantly reform the tax system with our purpose to better facilitate wealth generation by all New Brunswickers, and make the province more attractive to investment and high paying jobs. The focus of this paper will be the entire tax system: personal income tax, corporate income tax, property taxes for individuals and businesses, consumption taxes, and fuel taxes. All will be fully examined. The paper will also include an examination of ways to ensure that local governments making decisions on financing public expenditures are more transparent and accountable to taxpayers who pay for these services.

In order to achieve stronger rates of economic growth and help attract skilled labour to New Brunswick, personal tax reform is necessary. Transformational personal tax reform will leave more income in the hands of New Brunswickers, help increase savings and investment, and generate wealth for current and future generations. A simplified personal tax system with significant income tax reductions will assist in achieving these outcomes.

It is important that business taxation be competitive with other jurisdictions and not be a deterrent for corporations to locate and invest in New Brunswick. Reducing the tax on corporate income will enhance New Brunswick's business tax competitiveness, and assist in encouraging new investment and job creation in New Brunswick, which are vital to economic growth and self-sufficiency.

These changes will grow the tax base over time, enabling us to invest in the priorities of New Brunswickers and move us on the path to greater self-sufficiency in a fiscally responsible manner.

The Green Paper that we will table in April will outline the general direction of tax reform, as well as present a range of options to improve the overall tax system, support economic growth, encourage savings and investment, and attract skilled labour to New Brunswick.

A Select Committee of the Legislature will be appointed to conduct consultations with stakeholders over the summer. This Committee will report back in the fall with recommendations for the government to consider and act upon.

We are not alone in looking at our tax system. In its October 2007 Economic Update, the federal government reiterated its Tax Advantage for Canada plan to make Canada more competitive and attractive for businesses to invest, spend and create jobs. As part of this, the federal government is encouraging provinces and territories to harmonize sales taxes, eliminate corporation capital taxes, and lower corporate income taxes.

New Brunswick supports this direction and, in fact, is well on its way to meeting the challenge. We are among four provinces that already have adopted a value-added sales tax regime. And, the phasing-out of our Large Corporation Capital Tax will be completed by year-end, further improving our competitiveness in 2009. In fact, Mr. Speaker, the federal government has noted that in 2012, New Brunswick will have an overall business tax advantage compared to all other Canadian jurisdictions.

In terms of lower corporate taxes, we are generally supportive of the federal government's principle of lowering the statutory corporate income tax rate to a combined 25 per cent federal-provincial-territorial rate by 2012 that would enhance Canada's position internationally as a country favoured for business investment. Lower provincial corporate income taxes will be among the tax reform options in our Green Paper.

As we embark on the process of tax reform, Mr. Speaker, we must continue to manage the province's finances in a fiscally responsible manner and respect our balanced budget legislation. As with all initiatives announced by this government, tax reform will need to be undertaken in this context.

Conclusion

Mr. Speaker, this budget is about making the decisions necessary to achieve self-sufficiency by 2026 through transformative change in our economy, our workforce, our relationships and our government. Today's budget makes strategic investments towards these objectives. It invests in the priorities of New Brunswickers. It maintains fiscal responsibility by providing for a balanced budget. And it sets out the process we will follow to reform our tax system to achieve our goals.

The process of transformational change will not be easy, but it is necessary. Today's budget reflects our commitment to leadership as we embark on the road to self-sufficiency.

We all know that New Brunswick is a great place to live, work and do business today. But we are aiming higher. By 2026, we are aiming to be self-sufficient here in this place we call New Brunswick.

Thank you, Mr. Speaker.

APPENDIX: SUMMARY BUDGET INFORMATION

COMPARATIVE STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2008 Estimate	**2008 Revised**	**2009 Estimate**
Revenue			
Ordinary Account	6,292,816	6,517,213	6,671,622
Capital Account	240	1,193	115
Special Purpose Account	49,196	56,774	52,198
Special Operating Agency Account (net)	81,865	87,926	126,950
Sinking Fund Earnings	227,500	230,400	224,800
Amortization of Deferred Capital Contributions	25,477	25,477	28,666
Total Revenue	**6,677,094**	**6,918,983**	**7,104,351**
Expense			
Ordinary Account	6,190,118	6,422,928	6,565,526
Capital Account	77,844	79,819	81,160
Special Purpose Account	51,367	55,690	53,632
Special Operating Agency Account (net)	70,317	91,711	115,498
Amortization of Tangible Capital Assets	250,351	250,870	269,507
Total Expense	**6,639,997**	**6,901,018**	**7,085,323**
Surplus (Deficit)	**37,097**	**17,965**	**19,028**

Note:
The format of this statement has been simplified for 2008-2009. Please refer to page 28 for a comparative schedule using the format as presented in the 2007-2008 Budget.

COMPARATIVE STATEMENT OF ESTIMATED GROSS REVENUE BY SOURCE

Thousands
$

OWN SOURCE	Year Ending March 31 2008 Estimate	2008 Revised	2009 Estimate
Taxes			
Personal Income Tax	1,210,300	1,251,000	1,266,000
Corporate Income Tax	238,800	267,000	183,000
Metallic Minerals Tax	70,000	116,600	100,000
Provincial Real Property Tax	369,000	364,000	382,900
Harmonized Sales Tax	909,200	839,500	950,000
Gasoline and Motive Fuels Tax	191,200	199,000	199,000
Tobacco Tax	84,000	80,000	80,000
Pari-Mutuel Tax	65	60	65
Insurance Premium Tax	39,600	39,300	40,200
Real Property Transfer Tax	6,200	6,400	6,400
Large Corporation Capital Tax	26,300	31,200	14,000
Financial Corporation Capital Tax	10,000	7,000	7,000
Sub-total: Taxes	3,154,665	3,201,060	3,228,565
Return on Investment	189,742	277,791	251,738
Licenses and Permits	100,565	100,999	101,256
Sale of Goods and Services	209,096	223,836	232,423
Royalties	65,176	66,676	70,950
Lottery Revenues	116,125	118,125	118,375
Fines and Penalties	7,183	8,172	7,943
Miscellaneous	25,473	27,402	26,748
TOTAL: OWN SOURCE REVENUE	3,868,025	4,024,061	4,037,998
Unconditional Grants – Canada			
Fiscal Equalization Payments	1,435,200	1,476,500	1,583,800
Canada Health Transfer	513,900	517,400	532,500
Canada Social Transfer	217,500	219,700	238,000
Other	1,938	1,938	1,938
Sub-total: Unconditional Grants – Canada	2,168,538	2,215,538	2,356,238
Conditional Grants – Canada	256,253	277,614	277,386
TOTAL: GRANTS FROM CANADA	2,424,791	2,493,152	2,633,624
TOTAL: GROSS ORDINARY REVENUE	**6,292,816**	**6,517,213**	**6,671,622**

Introduction

Monsieur le président, le 18 septembre 2006, les gens du Nouveau-Brunswick ont voté en faveur du *Pacte pour le changement*, un plan pour transformer le Nouveau-Brunswick et atteindre l'autosuffisance d'ici à 2026. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour déposer le budget pour 2008-2009, qui soutient la transformation de la province et qui prend appui sur les mesures importantes que nous avons déjà prises depuis octobre 2006 en vue de bâtir un Nouveau-Brunswick meilleur et plus autosuffisant.

Le *Pacte pour le changement* énonce notre objectif de devenir une province plus prospère et plus populeuse, qui compte sur ses propres ressources. En travaillant ensemble, nous remplirons, d'ici au deuxième anniversaire de notre mandat, les deux tiers des engagements énoncés dans notre *Pacte pour le changement*. Publié l'automne dernier, *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick* sert de modèle pour l'atteinte de nos objectifs, et le discours du trône fournit plus de détails sur la façon dont nous prévoyons transformer la province. Le budget que je présente fait fond sur de telles pierres angulaires, ainsi que sur nos importantes initiatives du premier jour et sur les mesures prévues au budget de 2007-2008.

L'atteinte de l'autosuffisance nécessite un changement fondamental et comprend la prise de mesures audacieuses. Le budget d'aujourd'hui témoigne de notre engagement à assurer la direction nécessaire pour mettre en œuvre une transformation. Il jette les bases pour donner un essor à l'économie et créer davantage de richesse pour notre population, pour assurer la prestation de services publics plus efficaces, efficients et abordables et pour offrir une meilleure qualité de vie à toute la population du Nouveau-Brunswick. L'objet de la transformation est non seulement d'investir dans de nouveaux domaines stratégiques, mais aussi de réorienter les programmes et services actuels. À titre de gouvernement, nous devons établir l'équilibre entre les besoins et priorités des gens du Nouveau-Brunswick et les initiatives nécessaires à l'atteinte d'une plus grande autosuffisance. Nous devons continuer en ce sens en faisant preuve de discipline et de responsabilité financière.

Monsieur le président, le budget pour 2008-2009 reflète notre engagement à transformer notre économie, notre main-d'œuvre, nos relations et notre gouvernement.

Le budget que je présente prévoit ce qui suit :

- un budget équilibré sans augmentation de taxe ou d'impôt ;
- une augmentation de 113,3 millions de dollars des dépenses pour les soins de santé, qui comprend un nouveau financement à l'appui de notre plan de la santé, que nous dévoilerons bientôt, en vue d'améliorer le système de soins de santé et de mettre nos malades au premier plan ;

TOTAL EXPENSE
2008-2009
Thousands
$

DEPARTMENT	ORDINARY ACCOUNT	CAPITAL ACCOUNT	SPECIAL PURPOSE ACCOUNT	SPECIAL OPERATING AGENCY ACCOUNT (NET)	TOTAL
Agriculture and Aquaculture	35,595	400	0	0	35,995
Business New Brunswick	52,304	0	0	0	52,304
Education	941,630	0	12,991	0	954,621
Energy	3,285	0	0	0	3,285
Energy Efficiency and Conservation Agency of New Brunswick	12,688	0	0	0	12,688
Environment	13,872	0	8,500	0	22,372
Executive Council Office	5,669	0	0	0	5,669
Finance	12,793	0	56	0	12,849
Fisheries	3,871	0	0	0	3,871
General Government	581,576	0	0	0	581,576
Health	2,197,735	0	1,330	0	2,199,065
Intergovernmental Affairs	5,025	0	0	0	5,025
Justice and Consumer Affairs	40,017	0	449	0	40,466
Legislative Assembly	23,535	0	0	0	23,535
Local Government	113,957	0	0	0	113,957
Maritime Provinces Higher Education Commission	120,465	0	0	0	120,465
Natural Resources	84,112	1,200	2,744	0	88,056
Office of the Attorney General	14,785	0	0	0	14,785
Office of the Comptroller	4,656	0	0	0	4,656
Office of Human Resources	5,838	0	0	0	5,838
Office of the Premier	1,720	0	0	0	1,720
Post-Secondary Education, Training and Labour	276,953	0	2,223	28,174	307,350
Public Safety	116,594	0	7,281	6,498	130,373
Regional Development Corporation	51,763	16,500	0	90,789	159,052
Service of the Public Debt	597,021	0	0	0	597,021
Social Development	910,425	0	14,500	0	924,925
Supply and Services	109,138	11,532	1,629	0	122,299
Tourism and Parks	31,526	2,128	55	2,569	36,278
Transportation	178,881	49,400	0	(12,532)	215,749
Wellness, Culture and Sport	18,097	0	1,874	0	19,971
Sub-total	6,565,526	81,160	53,632	115,498	6,815,816
Amortization of Tangible Capital Assets					269,507
TOTAL EXPENSE					**7,085,323**

FISCAL RESPONSIBILITY AND BALANCED BUDGET ACT

Millions

$

2007-2008 to 2010-2011 Fiscal Period

	Year Ending March 31	
	2008 Revised	**2009 Estimate**
Total Revenue	6,919.0	7,104.4
Add: Required changes under the Act	0.0	0.0
Adjusted Revenue	6,919.0	7,104.4
Total Expense	6,901.0	7,085.3
Adjusted Surplus (Deficit) for the Year	18.0	19.0
Cumulative Difference - Beginning of Year	0.0	18.0
Cumulative Difference - End of Year	18.0	37.0

	Year Ending March 31		
	2007	**2008**	**2009**
Net Debt	6,577.9	6,976.0	7,094.3
GDP (31 December)	25,221	26,639	27,704
Ratio of Net Debt to GDP	26.1%	26.2%	25.6%

Note: Columns may not add due to rounding

NEW BRUNSWICK ROAD IMPROVEMENT FUND
Thousands
$

	Year Ending March 31		
	2008 Estimate	**2008 Revised**	**2009 Estimate**
Revenue			
Gasoline and Motive Fuel Tax	191,200	199,000	199,000
Expenditures			
Department of Transportation			
Capital Account	717,350	720,368	325,830
Ordinary Account	170,721	184,421	178,841
Total Expenditures	888,071	904,789	504,671
Net Expenditures	696,871	705,789	305,671
Source of Funding for Net Expenditures			
Federal Capital Revenues	155,839	151,769	23,850
Provincial Contribution from Consolidated Fund	541,032	554,020	281,821
TOTAL	**696,871**	**705,789**	**305,671**

Note:
Capital account expenditures relating to the Vehicle Management Agency have been excluded from the total expenditures above.

qui témoigne de sa diversité croissante. Le ministère des Finances estime à 2,4 % l'augmentation du produit intérieur brut — le PIB — réel l'année dernière, dans une économie que dominaient les investissements commerciaux et les dépenses de consommation. La plupart des indicateurs économiques clés ont signalé de bons rendements en 2007, y compris ce qui suit :

- Les investissements en capital ont continué d'être le moteur de croissance, augmentant de 5,4 % pour atteindre un record de 6,0 milliards de dollars.
- Le nombre d'emplois a augmenté de 2,1 %, et 7 400 nouveaux emplois nets ont été créés, ce qui constitue le meilleur rendement du Canada atlantique et le deuxième taux annuel de croissance parmi les plus élevés à l'est de l'Alberta.
- Le taux de chômage provincial a baissé pour passer à 7,5 %, soit son plus bas niveau en plus de 30 ans et le plus bas taux annuel du Canada atlantique.
- Les gains hebdomadaires moyens ont augmenté de 3,7 %, dépassant l'augmentation nationale pour la neuvième année de suite.
- Les ventes au détail ont affiché la plus forte augmentation depuis 1999, soit 6,3 %.
- Tant les exportations internationales de marchandises que les ventes manufacturières ont affiché des augmentations après des baisses en 2006.

Même si l'économie globale s'est bien portée en 2007, les secteurs de l'exploitation forestière et de la fabrication de produits non énergétiques ont connu des difficultés. Le repli dans l'industrie forestière est un problème international, et il n'y a pas de solution simple. Néanmoins, nous sommes très conscients des effets des mises à pied et des fermetures sur la population et les collectivités de l'ensemble de la province. Le gouvernement actuel est engagé à travailler avec le secteur forestier, ainsi que les personnes et les collectivités touchées, en vue de faciliter leur transition.

Monsieur le président, le ralentissement économique qui sévit aux États-Unis — notre principal marché d'exportation — aura en 2008 des répercussions sur l'ensemble du Canada, y compris ici au Nouveau-Brunswick. Conjugué aux effets secondaires du dollar canadien élevé, ce ralentissement freinera la croissance économique. Dans l'ensemble, il est prévu que, tout en étant saine, la croissance économique du Nouveau-Brunswick fléchira et sera soutenue principalement par les investissements en capital et par la forte demande de produits minéraux sur les marchés mondiaux. Le ministère des Finances prévoit une croissance du PIB réel de 1,8 % pour 2008. Des prévisionnistes du secteur privé s'attendent actuellement à ce que la croissance se situe entre 1,9 % et 2,7 %. Selon la pratique courante, le ministère des Finances surveillera de près les mouvements économiques au cours des prochains mois.

Il est prévu que la croissance de l'emploi ralentira en 2008, étant donné que l'affaiblissement de l'activité dans le secteur forestier viendra contrebalancer l'augmentation de l'emploi découlant des investissements en capital dans l'ensemble de la province. La croissance des revenus des particuliers s'en trouvera donc aussi modérée en 2008. Le taux de chômage provincial demeurera comparable à celui de l'année précédente.

COMPARATIVE STATEMENT OF SURPLUS OR DEFICIT
Thousands
$

BUDGETARY ACCOUNTS	Year Ending March 31 2008 Estimate	2008 Revised	2009 Estimate
Ordinary Account:			
Revenues	6,292,816	6,517,213	6,671,622
Expenditures	6,190,118	6,422,928	6,565,526
Surplus (Deficit)	102,698	94,285	106,096
Capital Account:			
Revenues	160,129	154,413	26,784
Expenditures	855,684	874,502	485,967
Surplus (Deficit)	(695,555)	(720,089)	(459,183)
Special Purpose Account:			
Revenues	49,196	56,774	52,198
Expenditures	51,367	55,690	53,632
Surplus (Deficit)	(2,171)	1,084	(1,434)
Special Operating Agency Account (net):			
Revenues	81,865	87,926	126,950
Expenditures	70,317	91,711	115,498
Surplus (Deficit)	11,548	(3,785)	11,452
Sinking Fund Earnings	227,500	230,400	224,800
Gross Consolidated Revenue	6,811,506	7,046,726	7,102,354
Add: Amortization of Deferred Capital Contributions	25,477	25,477	28,666
Less: Revenue Received to Acquire Tangible Capital Assets	(159,889)	(153,220)	(26,669)
Total Revenue	6,677,094	6,918,983	7,104,351
Gross Consolidated Expenditure	7,167,486	7,444,831	7,220,623
Add: Amortization Expense	250,351	250,870	269,507
Less: Investment in Tangible Capital Assets	(777,840)	(794,683)	(404,807)
Total Expense	6,639,997	6,901,018	7,085,323
Surplus (Deficit)	**37,097**	**17,965**	**19,028**

Transformer le Nouveau-Brunswick et investir dans l'autosuffisance

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui se fonde sur des initiatives stratégiques prises par le gouvernement actuel depuis octobre 2006. Il comprend aussi des investissements dans de nouvelles initiatives transformatrices, tout en favorisant des services publics plus efficients, efficaces et abordables.

La transformation de notre économie ne sera pas réalisée du jour au lendemain. Nous devons toutefois prendre maintenant des mesures pour faire avancer le Nouveau-Brunswick sur la bonne voie. En 2008-2009, le processus de transformation comprendra ce qui suit : un nouveau plan pour les soins de santé qui mettra les malades en premier ; d'importants investissements pour l'éducation au primaire-secondaire et au postsecondaire ; le renforcement accru de notre réseau de services sociaux et des soins aux personnes âgées ; des investissements stratégiques dans le développement économique, y compris un nouveau financement pour le nord du Nouveau-Brunswick ; un important processus de réforme fiscale qui aboutira à un système fiscal modernisé et plus compétitif dont bénéficiera toute la population du Nouveau-Brunswick.

Transformer notre gouvernement

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui comprend un certain nombre de mesures qui amorceront la transformation de notre gouvernement et des services que nous assurons. Nous sommes enthousiasmés par notre plan de la santé, qui sera rendu public prochainement ; ce plan contribuera à transformer le système de soins de santé en un réseau de services de santé plus intégré et efficient, où les malades passent en premier. En ce sens, le budget présenté aujourd'hui contient des investissements en vue d'amorcer la transformation de notre système de soins de santé. Au total, le budget au compte ordinaire du ministère de la Santé augmentera de 113,3 millions de dollars — soit 5,4 % — par rapport aux prévisions révisées de 2007-2008, ce qui le portera à 2,2 milliards de dollars.

Le gouvernement a déjà annoncé certains éléments de notre nouveau plan de la santé liés à la gouvernance, aux services non cliniques et à la création du Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé. Parmi ces éléments, la transition de 8 régies régionales de la santé à 2 régies constitue un changement majeur dans la gouvernance de notre système de soins de santé. Le budget que je présente prévoit le financement nécessaire pour soutenir la transition qui permettra d'améliorer l'obligation de rendre compte, de rationaliser les activités et d'assurer de futurs gains d'efficience administrative. Le tout se traduira par des économies qui seront réinvesties dans les programmes et services de soins de santé de première ligne.

En tout, le budget pour 2008-2009 prévoit des dépenses de 21,1 millions de dollars au compte ordinaire et de 19,7 millions au compte de capital pour de nouvelles initiatives liées au plan de la santé. Cela comprend un financement destiné à la télésanté et à des vaccins contre le VPH pour nos jeunes femmes ainsi qu'à d'autres nouvelles

initiatives. Le ministre de la Santé communiquera des détails sur ces initiatives et bien d'autres lorsqu'il rendra public son plan complet pour les soins de santé et qu'il présentera ses prévisions budgétaires plus tard au cours de la session.

Le budget présenté aujourd'hui inclut un financement pour faire face à la question des périodes d'attente et améliorer l'accès aux services de soins de santé. Le financement vise notamment les initiatives suivantes :

- 30 nouveaux médecins recrutés en 2007-2008 ;
- 1,75 million de dollars pour le centre de soins ambulatoires construit récemment au Moncton Hospital, afin de régler les périodes d'attente pour les chirurgies ;
- un financement de fonctionnement de 590 000 $ pour le nouveau bloc opératoire à Bathurst ;
- 581 500 $ pour accroître le nombre d'examens par IRM pratiqués à Fredericton et à Edmundston ;
- une somme additionnelle de 7 millions de dollars pour la Stratégie d'amélioration des services d'ambulance ;
- 2 millions de dollars pour les services d'électrophysiologie au Centre cardiaque du Nouveau-Brunswick ;
- plus de 750 000 $ consacrés à des améliorations des services de santé mentale dans l'ensemble de la province.

Monsieur le président, l'investissement dans l'infrastructure stratégique est essentiel pour transformer le système de santé au Nouveau-Brunswick. Le budget de capital a prévu un financement s'élevant à 57,5 millions de dollars pour des projets en matière de soins de santé, y compris des travaux de rénovation au Centre hospitalier Restigouche pour créer une nouvelle unité de psychiatrie légale de 20 lits avec une aire d'isolement de 2 lits. Le budget présenté aujourd'hui comprend une somme additionnelle de 685 000 $ pour les frais de fonctionnement de l'unité de psychiatrie légale. Le budget de capital a aussi engagé un financement de 715 000 $ pour des travaux de rénovation des établissements de santé à Caraquet et à Dalhousie, qui permettront d'ajouter des lits affectés aux soins palliatifs. Le budget prévoit 450 000 $ pour les frais de fonctionnement des nouveaux lits.

Au cours de la dernière année, le ministère des Services familiaux et communautaires est devenu le ministère du Développement social afin de mieux refléter notre vision d'autonomie, d'une meilleure qualité de vie et de protection pour les gens qui en ont besoin. Les dépenses au compte ordinaire pour le ministère augmenteront de 3,4 %, pour atteindre 910,4 millions de dollars.

Le budget présenté aujourd'hui vient appuyer *Soyez autonome plus longtemps,* notre nouvelle stratégie décennale visant à renforcer le système provincial de soins de longue durée et à faire en sorte que les personnes âgées restent autonomes le plus longtemps possible. Une attention toute particulière sera portée au mieux-être et à la prévention, ainsi qu'à l'amélioration du soutien à domicile pour les personnes âgées et les soignants naturels.

L'amélioration des services à l'intention des personnes âgées a toujours été en tête de nos priorités. Depuis le début de notre mandat, nous avons fait des investissements importants afin d'améliorer les services destinés aux personnes âgées, notamment le retrait de l'actif du calcul des frais exigés en foyer de soins, la réduction ramenant les tarifs des foyers de soins à 70 $ par jour, l'augmentation des heures de soins dans les foyers de soins et le rétablissement du nombre maximum d'heures de soutien à domicile. Le budget présenté aujourd'hui prévoit une somme additionnelle de 5 millions de dollars afin de porter à 3,1 heures par jour le nombre d'heures de soins dans les foyers de soins.

Au titre du budget que je présente, 3,9 millions de dollars de plus seront investis pour continuer d'améliorer l'accès aux services de soins de longue durée, par la bonification des services de soutien à domicile et des services en foyer de soins spéciaux. Ces investissements assureront les bons soins, au bon endroit et au bon moment. Depuis juin 2007, nous avons annoncé l'ajout, au cours des trois prochaines années, de 173 lits en foyer de soins, ce qui constitue un investissement total de 132 millions de dollars dans l'infrastructure des foyers de soins.

Notre gouvernement se soucie de protéger les enfants et de répondre aux besoins complexes des familles modernes. En 2008-2009, nous investirons 2,4 millions de dollars pour doter 43 nouveaux postes en travail social. Cet investissement tient de notre engagement à fournir de nouveaux services aux familles, à renforcer le rôle du personnel des services de bien-être à l'enfance et à mieux protéger les enfants. Les nouveaux membres du personnel en travail social contribueront à réaliser l'engagement énoncé par le gouvernement actuel dans le *Pacte pour le changement* en fait de parer aux pénuries de main-d'œuvre en protection de l'enfance.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, les taux d'aide sociale ont été augmentés de 5,0 %. En application du budget présenté aujourd'hui, les taux augmenteront de 3,0 % de plus en octobre 2008 pour les personnes les plus nécessiteuses. L'augmentation nous rapprochera encore davantage de notre objectif, énoncé dans le *Pacte pour le changement,* de relever les taux d'aide sociale pour qu'ils atteignent la moyenne du Canada atlantique.

En 2007-2008, le gouvernement actuel a versé une somme additionnelle de 5,7 millions de dollars au Fonds de fiducie pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants afin d'accroître le nombre de places dans les garderies et d'élargir les possibilités de formation pour le personnel des garderies. Le gouvernement s'est engagé, dans le *Pacte pour le changement,* à doubler le nombre de places pour les nourrissons au cours de son mandat. En moins d'une année, le financement assuré a permis d'augmenter de 30 % le nombre de places pour les nourrissons. En 2008-2009, nous investirons 5,7 millions de plus dans l'apprentissage précoce et la garde d'enfants.

Monsieur le président, nous devons faire du mieux-être une priorité pour notre province si nous voulons atteindre notre objectif d'autosuffisance. Le budget du ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport augmentera de 2 millions de dollars en

New Nouveau
Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

2008-2009
Budget

Finances
Victor Boudreau
Ministre

2008-2009. Une part du financement soutiendra des initiatives au chapitre du mieux-être et du sport, y compris ce qui suit :

- un financement destiné à un cadre de collaboration en matière de promotion de la santé et du mieux-être au Canada atlantique, portant sur les choix alimentaires sains, l'activité physique et la réduction du tabagisme ;
- un financement accru pour le sport et les loisirs afin de résoudre les questions de capacité dans le système du sport et des loisirs ;
- l'élargissement de l'Initiative sur l'utilisation du podomètre à d'autres écoles pour aider à motiver les élèves à adopter un mode de vie actif et sain.

L'augmentation du financement favorisera aussi les arts et la culture du Nouveau-Brunswick en permettant de faire ce qui suit :

- mettre en œuvre une politique du livre qui renforcera l'industrie de l'édition au Nouveau-Brunswick, accroîtra l'accès aux livres et à la lecture dans l'ensemble de la province et assurera un financement pour la traduction littéraire afin de favoriser davantage la rencontre des littératures, des groupes culturels et linguistiques ;
- fournir un financement en appui à la coordination et à la mise en œuvre des recommandations clés des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick ;
- organiser une tribune sur la contribution des arts et de la culture au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, il est important de rappeler aux gens du Nouveau-Brunswick que le budget de capital pour 2008-2009 a mis l'infrastructure stratégique en tête de liste du programme d'action du gouvernement. Il a mis l'accent sur la réfection de l'infrastructure actuelle de routes et de ponts dans la province par l'adoption d'un Système de gestion des actifs. Le ministère des Transports a élaboré ce système novateur et primé pour déterminer le degré de détérioration progressive des routes et des ponts et le bon moment pour entreprendre des travaux de réfection afin d'éviter un important investissement ultérieur pour la reconstruction. En 2008-2009, le Système de gestion des actifs donnera lieu à un investissement de 178 millions de dollars dans la réfection du réseau actuel de routes et de ponts dans la province, ce qui est 132 millions de plus que la somme prévue au budget de 2007-2008.

Les autres initiatives comprennent ce qui suit :

- prévoir un financement de 843 000 $ pour le bureau du curateur public, au sein du ministère de la Justice et de la Consommation ;
- prévoir un financement supplémentaire de 249 000 $ pour le bureau du commissaire aux conflits d'intérêts et 400 000 $ de plus pour élargir le travail important réalisé au bureau de l'ombudsman et du défenseur des enfants et de la jeunesse ;

- prévoir un financement de 80 000 $ pour la mise en application de la mesure législative concernant les prêts sur salaire, qui vise à réglementer les pratiques de la catégorie des prêteurs à court terme ;
- transférer le programme du médiateur des loyers à Services Nouveau-Brunswick et affecter un financement additionnel pour améliorer la prestation des services partout dans la province ;
- investir 500 000 $ dans les Archives provinciales pour répondre à la demande grandissante de services d'archives.

Le budget présenté aujourd'hui prévoit aussi le financement d'une initiative de services partagés, qui sera menée par le ministère de l'Approvisionnement et des Services. Pour ce faire, les services partagés seront rationalisés partout dans l'appareil gouvernemental, et les économies réalisées seront réorientées vers les programmes et services de première ligne.

Transformer nos relations

Monsieur le président, il est important aussi que nous continuions d'établir des relations fortes avec d'autres gouvernements et d'autres paliers de gouvernement au Nouveau-Brunswick, ainsi qu'avec les groupes d'intérêt, les syndicats et d'autres secteurs clés, car nous devons tous travailler ensemble pour atteindre l'autosuffisance. Le budget présenté aujourd'hui nous avance encore plus loin dans une telle voie.

Pour souligner l'importance du travail que font les organismes sans but lucratif de la province et les défis qui les assaillent, le budget donne suite à une recommandation clé du Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif et prévoit une somme de 400 000 $ en vue de la création d'un secrétariat pour les organismes communautaires sans but lucratif. Ce secrétariat vise à revitaliser les relations entre le gouvernement et le secteur sans but lucratif et à appuyer la culture du bénévolat qui fait déjà la renommée des gens du Nouveau-Brunswick.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer que ma collègue, la ministre responsable des organismes communautaires sans but lucratif, déposera bientôt la réponse du gouvernement au rapport du Groupe d'étude du Premier ministre sur le secteur communautaire sans but lucratif. Le gouvernement actuel donnera suite à de nombreuses recommandations formulées par le secteur sans but lucratif, y compris une initiative gouvernementale visant à simplifier les formulaires et à réduire le fardeau administratif.

Le budget présenté aujourd'hui vient aussi souligner l'importance des pompiers volontaires dans nos collectivités en investissant 615 000 $ pour une formation supplémentaire et améliorée.

Les municipalités recevront une somme additionnelle de 1,3 million de dollars au titre des subventions sans condition pour 2008, ce qui favorisera les 102 municipalités de la province.

New Nouveau
Brunswick
Be...in this place • Être...ici on le peut

2008-2009
Budget

Finances
Victor Boudreau
Ministre

Budget 2008-2009

Publié par :
Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mardi 18 mars 2008

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick (CNB 4868)

Traduction :
Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :
Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-297-7

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick

Pensez à recycler!

Monsieur le président, notre gouvernement s'emploie à travailler avec le gouvernement du Canada en vue de créer un partenariat bien défini et durable qui aidera la province à relever les défis sur les plans économique et social que présente l'atteinte de l'autosuffisance d'ici à 2026. Un partenariat renforcé avec le gouvernement fédéral à ce moment-ci permettra au Nouveau-Brunswick d'accélérer le rythme des investissements stratégiques en vue de réaliser l'autosuffisance, de sorte que nous compterons sur nos propres ressources d'ici à 2026.

Certes, nous espérions que le récent budget fédéral de 2008 contiendrait de meilleures nouvelles pour le Nouveau-Brunswick, mais nous sommes satisfaits du partenariat que nous entretenons jusqu'ici avec le gouvernement fédéral. Le budget présenté aujourd'hui témoigne du financement lié aux ententes signées récemment quant à l'infrastructure et au marché du travail.

La province étudie sa participation au Fonds de recrutement de policiers et à la Fiducie d'investissement pour les transports en commun, qui ont été annoncés dans le cadre du budget fédéral de 2008. Nous attendons toujours d'avoir des détails sur ces initiatives ainsi que sur la Fiducie pour le développement communautaire, annoncée récemment, qui appuiera les collectivités et les travailleurs et travailleuses qui subissent des difficultés économiques. Bien que le budget d'aujourd'hui ne contienne aucun financement, une stratégie pluriannuelle visant à investir des fonds selon les échéanciers établis sera élaborée par le gouvernement dès que seront mis au point les détails quant aux fiducies.

En définitive, il s'agit d'investissements importants qui, d'une part, aideront à réunir les conditions nécessaires à la prospérité et à l'autosuffisance à long terme et, d'autre part, favoriseront la compétitivité internationale du Nouveau-Brunswick et du Canada.

Monsieur le président, le gouvernement actuel tient aussi à coeur la loyauté, les services et les contributions du personnel du secteur public. Nous sommes dotés des meilleurs services publics du pays. Au cours de l'année qui vient, nous serons appelés à négocier un certain nombre de conventions collectives. Nous sommes prêts à négocier en toute bonne foi, avec les syndicats et le personnel, des conventions collectives équitables, abordables et rationnelles qui tiennent compte des défis que posent le coût de la vie ainsi que le recrutement et le maintien des effectifs.

Dans un tel contexte, il est important de se rappeler que l'économie nord-américaine est en plein ralentissement. Il est prévu que les recettes augmenteront en 2008-2009 à un rythme plus lent qu'au cours des dernières années, et il faut donc investir judicieusement chaque dollar que nous consacrons aux soins aux malades, à l'éducation de nos jeunes, au financement de l'éducation postsecondaire, au soutien des personnes nécessiteuses et à la construction de l'infrastructure publique nécessaire. Nous sommes tous d'accord sur la nécessité de mettre nos malades, nos personnes âgées, notre population étudiante et nos enfants au premier plan. Équilibrer le budget pose un défi chaque année, en raison des demandes grandissantes de services de soins de santé, de services éducatifs et d'autres

Table des matières

Page

Introduction 5

Plan d'action pour être autosuffisant 6

Revue et perspectives économiques 7

Mise à jour financière pour 2007-2008 9

Perspectives financières pour 2008-2009 10

Transformer le Nouveau-Brunswick et investir dans l'autosuffisance . 11

- Transformer notre gouvernement 11
- Transformer nos relations 15
- Transformer notre main-d'œuvre 17
- Transformer notre économie 19

Régime fiscal compétitif pour un Nouveau-Brunswick autosuffisant ... 21

Conclusion 23

Annexe : Résumé budgétaire 25

- une augmentation de 63,5 millions de dollars, soit 7,2 %, des dépenses en éducation dans le programme primaire-secondaire, qui inclut des investissements dans notre programme d'action *Les enfants au premier plan* et qui fera passer nos enfants en premier ;
- une aide financière additionnelle de 12 millions de dollars aux universités, qui donne lieu à un gel des frais de scolarité à nos quatre universités publiques pour la prochaine année universitaire, qui contribuera à désendetter nos étudiants et étudiantes ;
- le financement d'un supplément d'effectif de 43 personnes en travail social, afin d'améliorer la protection de nos enfants et de mieux répondre aux besoins des familles du Nouveau-Brunswick ;
- une augmentation de 3,4 % à l'intention du ministère du Développement social, en vue d'aider les personnes nécessiteuses, et ce, en complémentarité des importantes initiatives déjà prises depuis octobre 2006.

Monsieur le président, le budget présenté aujourd'hui donne aussi un aperçu d'une réforme fiscale importante qui sera entreprise dans les mois à venir et qui mènera, à la longue, à un régime fiscal néo-brunswickois plus compétitif qui favorisera la croissance économique, les investissements et la richesse.

Globalement, le budget mise sur la transformation amorcée par notre budget de capital pour 2008-2009. Mis à part le versement unique pour la Transcanadienne en 2007-2008, il s'agit du budget de capital le plus important de l'histoire de la province, la pièce maîtresse étant le nouveau Système de gestion des actifs pour l'infrastructure routière, conçu par le ministère des Transports.

En établissant le budget, nous avons tenu compte de l'apport recueilli lors de nos consultations prébudgétaires. Ces consultations ont mis en évidence, parmi les priorités des gens du Nouveau-Brunswick, la santé et les soins aux personnes âgées, l'éducation, le développement économique et des budgets équilibrés. Je profite de l'occasion pour remercier tous les gens du Nouveau-Brunswick qui ont participé à nos consultations prébudgétaires.

Le budget témoigne d'un gouvernement libéral d'action : résolu, déterminé, concentré sur ses objectifs et travaillant de concert avec toutes les parties prenantes. Toutefois, nous ne pouvons pas, à nous seuls, transformer la province et la rendre autosuffisante. Il faudra l'engagement et les idées des entreprises, des groupes d'intérêt, des collectivités, du personnel des services publics, des travailleurs et travailleuses et de toute la population du Nouveau-Brunswick pour transformer la province et atteindre l'autosuffisance.

Plan d'action pour être autosuffisant

Monsieur le président, l'atteinte de l'autosuffisance ne sera pas une tâche facile. Voilà cependant l'objectif auquel nous devons nous efforcer de parvenir, en tant que province. Le Groupe de travail sur l'autosuffisance a mené une discussion avec les gens du

Nouveau-Brunswick sur les défis et les possibilités qui se présentent à la province. Le rapport final du groupe de travail présente des idées et des recommandations à étudier par le gouvernement pendant l'élaboration de son plan d'action.

Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick expose notre engagement à faire des transformations au moyen d'initiatives stratégiques dans quatre domaines clés :

- *transformer notre économie* en encourageant l'entreprenariat, l'investissement, l'innovation et la croissance tout en gérant les ressources économiques, sociales et environnementales dans une perspective de durabilité ;
- *transformer notre main-d'œuvre* en faisant les investissements stratégiques nécessaires pour que nous ayons des gens productifs qui possèdent les connaissances et les compétences nécessaires pour saisir les occasions découlant d'un Nouveau-Brunswick meilleur ;
- *transformer nos relations* en créant, avec tous les paliers de gouvernement, le milieu des affaires et les dirigeants syndicaux, des partenariats qui sont orientés vers l'atteinte de l'autosuffisance ;
- *transformer notre gouvernement* en mettant l'accent sur des moyens plus efficaces et efficients de gérer et d'assurer les services publics.

Monsieur le président, une recommandation clé du Groupe de travail sur l'autosuffisance était la création d'une nouvelle image de marque pour la province, qui transformerait l'image de soi des gens du Nouveau-Brunswick et la façon dont les gens et les entreprises de l'extérieur de la province nous perçoivent. Notre nouvelle image de marque est avant tout axée sur les gens. Elle reconnaît que les gens du Nouveau-Brunswick veulent une économie diversifiée et croissante qui prend appui sur notre mode de vie unique et sur les valeurs communes à toutes les personnes qui vivent dans notre province. Nous voulons bâtir un Nouveau-Brunswick autosuffisant où la prospérité règne grâce à la participation, à la collaboration, à l'entreprenariat et à l'innovation. Nous voulons que les gens soient eux-mêmes, soient chez eux et soient meilleurs au Nouveau-Brunswick. Notre nouvelle image de marque souligne que, au Nouveau-Brunswick, les gens peuvent donner libre cours à leurs aspirations, car être, ici on le peut.

Le budget est un jalon pour notre province dans notre cheminement vers l'autosuffisance.

Revue et perspectives économiques

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter une mise à jour sur l'économie du Nouveau-Brunswick en 2007 et les perspectives pour 2008.

L'économie du Nouveau-Brunswick a été confrontée à divers défis en 2007, surtout ceux qu'ont dû relever les secteurs de l'exploitation forestière et de la fabrication de produits non énergétiques en raison de l'appréciation du dollar canadien et du ralentissement de l'économie américaine. Malgré ces défis, notre économie a donné un bon rendement, ce

La construction du terminal de GNL, à Saint John, et la remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau sont de grands projets d'investissement en 2008. Les dépenses records prévues dans le budget de capital pour 2008-2009 donneront aussi plus de tonus économique dans l'ensemble de la province. En outre, l'expansion, d'une valeur de 1,7 milliard de dollars, de la mine de potasse près de Sussex et les projets de parcs éoliens récemment annoncés sont appelés à renforcer les investissements commerciaux.

Monsieur le président, le ministre fédéral des Finances a constaté dans son dernier budget que l'évolution de l'économie en Amérique du Nord laisse peu de marge de manœuvre financière pour l'année qui vient et que la prudence s'impose. Nous ne faisons pas exception au Nouveau-Brunswick. Une économie à croissance lente servira à freiner la croissance des recettes après un certain nombre d'années d'augmentations relativement fortes des recettes. Voilà qui a requis une approche réfléchie du budget pour 2008-2009. Dans un tel contexte, nous investirons stratégiquement alors que nous amorcerons des transformations.

Mise à jour financière pour 2007-2008

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter une mise à jour sur la situation financière pour l'année en cours. Nous prévoyons pour 2007-2008 un excédent de 18 millions de dollars. Le budget prévoyait un excédent de 37,1 millions, tandis que la mise à jour financière de décembre évaluait l'excédent à 78,9 millions.

Les recettes perçues sont nettement supérieures aux sommes budgétées pour 2007-2008. Ces recettes ont permis au gouvernement de composer avec les contraintes de dépenses au cours de l'année et de s'occuper d'autres priorités. Elles ont aussi permis au gouvernement de prendre des décisions de fin d'année en matière de dépenses.

En tout, les recettes ont augmenté de 241,9 millions de dollars depuis le dépôt du budget. Parmi les principaux facteurs de l'augmentation, il faut compter la hausse de 85 millions de dollars des recettes nettes de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick. Cette hausse est en partie attribuable à l'incidence du règlement qu'a obtenu Énergie NB en août 2007 relativement à une poursuite en justice en matière d'approvisionnement en combustible. Une autre somme de 41,3 millions est liée au nouveau programme de péréquation fédéral prévu dans le budget fédéral de 2007. En outre, les recettes fiscales ont surpassé de 46,4 millions les prévisions budgétaires, et les recettes au titre de l'impôt sur le revenu et de la taxe sur les minéraux métalliques ont augmenté au-delà des prévisions.

Depuis le dépôt du budget, les dépenses ont augmenté de 261 millions de dollars, ce qui est en partie attribuable au financement de 110 millions versé aux universités en 2007-2008, à la somme de 44,5 millions affectée aux activités accrues de développement économique à Entreprises Nouveau-Brunswick et à la Société de développement régional

et aux 30 millions en financement additionnel pour couvrir les déficits des régies régionales de la santé.

Monsieur le président, nous déposerons aujourd'hui le budget supplémentaire des dépenses pour 2007-2008 ainsi que les prévisions des dépenses pour 2008-2009.

Perspectives financières pour 2008-2009

Monsieur le président, je passe maintenant aux détails des perspectives pour 2008-2009.

Le budget d'aujourd'hui tient compte de notre engagement continu à l'égard de la responsabilité et de la discipline financières et prévoit un modeste excédent de 19 millions de dollars.

Nous gardons à l'esprit les défis auxquels notre économie doit faire face, particulièrement en vue du ralentissement aux États-Unis et de la valeur élevée du dollar canadien. Notre prévision des recettes en tient compte. En tout, Monsieur le président, les recettes devraient augmenter de 185,4 millions de dollars — soit une hausse de 2,7 % — par rapport à 2007-2008.

Le budget présenté aujourd'hui ne comprend aucune augmentation de taxe ou d'impôt. De fait, Monsieur le président, le budget permettra à des entreprises de réaliser des économies additionnelles de 15 millions de dollars dans le cadre de l'abolition progressive de la taxe sur le capital des grandes corporations, qui sera abolie à la fin de l'année.

Nous sommes d'avis qu'il est fondamental de continuer d'exercer la responsabilité financière pour atteindre une plus grande autosuffisance au Nouveau-Brunswick. C'est dans une telle optique que nous avons pris nos décisions en matière de dépenses. Le budget présenté aujourd'hui comprend un certain nombre de nouvelles initiatives qui faciliteront la transformation au Nouveau-Brunswick. Par la même occasion, nous réorienterons les programmes et services en vigueur et réaliserons des gains d'efficience administrative dans l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Il sera demandé aux ministères de réaliser des économies globales d'ordre administratif de 15 millions de dollars au cours de l'année qui vient. Au total, les dépenses augmenteront cette année de 184,3 millions de dollars, soit 2,7 %.

La *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* exige un budget équilibré sur la période financière de 2007-2008 à 2010-2011 et une réduction du rapport entre la dette nette et le PIB par opposition à la période financière précédente. Grâce au budget présenté aujourd'hui, nous prévoyons un excédent cumulatif de 37 millions de dollars aux fins du budget équilibré pour les deux premières années de l'actuelle période financière de quatre années, ainsi qu'une baisse du rapport entre la dette nette et le PIB, qui devrait passer de 26,1 % à la fin de 2006-2007 à 25,6 % en 2008-2009.

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET LE BUDGET ÉQUILIBRÉ

Millions

$

Période financière de 2007-2008 à 2010-2011

	Année se terminant le 31 mars	
	2008 Révisées	**2009 Prévisions**
Recettes totales	6 919,0	7 104,4
Ajouter : changements requis en vertu de la loi	0,0	0,0
Recettes après rectification	6 919,0	7 104,4
Charges totales	6 901,0	7 085,3
Excédent (déficit) pour l'année	18,0	19,0
Différence cumulative - début de l'année	0,0	18,0
Différence cumulative - fin de l'année	18,0	37,0

	Année se terminant le 31 mars		
	2007	**2008**	**2009**
Dette nette	6 577,9	6 976,0	7 094,3
PIB (31 décembre)	25 221	26 639	27 704
Rapport dette nette-PIB	26,1 %	26,2 %	25,6 %

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

services publics importants. À cette fin, nous devons continuer de gérer la masse salariale d'une manière convenable et responsable sur le plan financier.

Transformer notre main-d'œuvre

Monsieur le président, assurer l'éducation de nos jeunes et leur acquisition des compétences nécessaires pour se distinguer dans notre économie en évolution constante est à la base de notre cheminement vers l'autosuffisance. Nos jeunes constitueront la main-d'œuvre future du Nouveau-Brunswick. Cependant, nous devons aussi favoriser les initiatives d'apprentissage continu et d'alphabétisation pour les personnes ayant besoin de telles compétences.

Le printemps dernier, le gouvernement actuel a rendu public son nouveau plan d'éducation, *Les enfants au premier plan*, qui reflète la vision du gouvernement, dont le but est de bâtir le meilleur système d'éducation du pays, et qui amorce des changements fondamentaux de la voie qu'emprunteront les enfants dans le système scolaire. En appui à cette vision, le budget de fonctionnement du ministère de l'Éducation augmentera de 63,5 millions de dollars, soit 7,2 %, pour passer à 941,6 millions. Les fonds additionnels seront appliqués à de nouvelles initiatives liées au document *Les enfants au premier plan* et s'ajouteront aux investissements importants annoncés dans le budget de 2007-2008.

En 2008-2009, le gouvernement fera d'importants investissements dans les initiatives liées à notre plan d'éducation. Le financement permettra de faire ce qui suit :

- ajouter aux 10 millions de dollars prévus dans le budget de 2007-2008 afin de donner suite aux recommandations contenues dans le rapport MacKay ;
- augmenter le nombre d'écoles communautaires, qui viendront s'ajouter aux 15 écoles communautaires établies en 2007-2008 ;
- améliorer l'obligation de rendre compte en renforçant le cadre d'évaluation ;
- continuer d'offrir aux aides-enseignants et au personnel enseignant-ressource une formation en analyse appliquée du comportement en vue d'apporter un soutien aux élèves autistes.

Le gouvernement actuel fera aussi en 2008-2009 des investissements en capital de 41,6 millions de dollars pour veiller à ce que les écoles soient saines et sécuritaires et pour améliorer la qualité de l'apprentissage, investissements qui comprennent 25,7 millions de dollars en projets stratégiques dans l'ensemble de la province et 15,9 millions de dollars en financement visant des travaux importants d'amélioration et de rénovation d'écoles.

Monsieur le président, l'éducation postsecondaire sera une des forces motrices dans le cheminement du Nouveau-Brunswick vers l'autosuffisance. À l'heure actuelle, trop peu de gens au Nouveau-Brunswick poursuivent leurs études après le secondaire afin d'obtenir un diplôme universitaire ou collégial ou de suivre une autre formation. En fait,

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2008 Prévisions	**2008 Révisées**	**2009 Prévisions**
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants	191 200	199 000	199 000
Dépenses			
Ministère des Transports			
Compte de capital	717 350	720 368	325 830
Compte ordinaire	170 721	184 421	178 841
Total des dépenses	888 071	904 789	504 671
Dépenses nettes	696 871	705 789	305 671
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recettes en capital du fédéral	155 839	151 769	23 850
Contribution provinciale provenant du Fonds consolidé	541 032	554 020	281 821
TOTAL	**696 871**	**705 789**	**305 671**

Remarque :
Les dépenses au compte de capital liées à l'Agence de gestion des véhicules sont exclues du total des dépenses ci-dessus.

le Nouveau-Brunswick est la province canadienne ayant le plus faible pourcentage de personnes qui ont terminé au moins certaines études postsecondaires. Cela doit changer.

Nous bâtirons une province prospère, progressiste et autosuffisante en augmentant le nombre de personnes instruites et compétentes qui habitent ici. Il faut une transformation audacieuse de nos méthodes d'éducation des gens du Nouveau-Brunswick. Le budget prend appui sur les initiatives que nous avons déjà prises et amorce le processus de transformation.

Pour ajouter à la décision de 2007-2008 de retirer le revenu des parents et du conjoint du calcul des prêts étudiants du Nouveau-Brunswick — ce qui coûte annuellement 7 millions de dollars — et d'augmenter de 3,4 % le financement affecté aux universités l'année dernière, le budget présenté aujourd'hui augmente d'encore 6,0 % ce financement, fournissant ainsi une somme additionnelle de 12 millions.

L'investissement nous permettra aussi de nous attaquer à une des questions les plus préoccupantes pour notre population étudiante : l'endettement étudiant. Le coût des études — surtout des études universitaires — demeure actuellement trop élevé au Nouveau-Brunswick. Trop d'étudiants et étudiantes sont, par la force des choses, personnellement surendettés à la fin de leurs études. Un grand nombre d'autres décident de ne pas faire d'études universitaires par crainte d'endettement. De concert avec les quatre universités publiques du Nouveau-Brunswick, nous annonçons, pour la prochaine année universitaire, un gel des frais de scolarité qui servira à alléger l'endettement de nos étudiants et étudiantes.

L'initiative n'est bien entendu qu'une première démarche dans la création d'un nouveau système d'éducation au Nouveau-Brunswick. Le Groupe de travail sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick est à rédiger ses recommandations finales à l'intention du gouvernement, qui viendront étoffer les recherches, les consultations et les recommandations de la Commission sur l'éducation postsecondaire, qui a déposé son rapport l'automne dernier. Nous visons un système d'éducation postsecondaire de haute qualité axé sur la population étudiante, souple, efficient et responsable. Au cours de la session, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail communiquera d'autres détails sur la transformation du système d'éducation postsecondaire.

Monsieur le président, l'une des composantes essentielles de notre *Pacte pour le changement* et de notre stratégie visant l'autosuffisance est d'assurer un milieu propice à la croissance de la population provinciale, afin de satisfaire nos besoins de main-d'œuvre et de faire face aux questions liées au vieillissement de la population. Le Secrétariat de la croissance démographique recevra un financement supplémentaire en 2008-2009, soit 2,2 millions de dollars de plus que les dépenses de 2007-2008, afin d'accélérer la mise en œuvre de recommandations de son rapport intitulé *Soyez notre avenir : Stratégie de croissance démographique du Nouveau-Brunswick.*

Le repli prolongé dans l'industrie forestière et d'autres industries de fabrication de produits non énergétiques a eu une incidence sur de nombreux employés qui s'approchent de la fin de leur vie professionnelle. Afin de répondre aux besoins des travailleurs plus âgés — de 55 à 64 ans — sans emploi qui font la transition à un nouvel emploi, l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés investira 2,5 millions de dollars dans des projets communautaires en matière d'évaluation et de mise à niveau des compétences, de counseling et de stages professionnels. La mesure permettra aux travailleurs plus âgés de demeurer productifs et de contribuer à remédier aux pénuries de main-d'œuvre actuelles et futures.

Transformer notre économie

Monsieur le président, la transformation de l'économie nécessitera un engagement non seulement de la part du gouvernement, mais aussi de la part des entreprises et de l'industrie dans l'ensemble de la province.

Le *Pacte pour le changement* a donné un aperçu de l'Initiative pour le nord du Nouveau-Brunswick, d'une valeur de 100 millions de dollars, qui vise à améliorer l'infrastructure stratégique du nord de la province. Un important investissement initial de 15 millions est prévu au budget en vue d'aider le nord du Nouveau-Brunswick à se développer et à contribuer à l'autosuffisance.

Le manque d'accès aux capitaux pour les petites entreprises nouvelles et en expansion fait généralement obstacle à leur croissance et à leur survie. L'aide financière sera accrue par un investissement de 3 millions de dollars dans le Programme de croissance des entreprises du N.-B., pour favoriser les entreprises en démarrage ainsi que les projets d'expansion, de diversification ou d'augmentation de la productivité, qui contribueront à l'autosuffisance provinciale.

Le gouvernement continue l'abolition progressive de la taxe sur le capital des grandes corporations. Un taux de 0,10 % s'applique depuis le 1er janvier 2008, et la taxe sera progressivement abolie pour la fin de l'année. La mesure, qui procurera aux entreprises des économies additionnelles de 15 millions de dollars en 2008-2009, réduit le niveau global d'imposition des entreprises au Nouveau-Brunswick, ce qui incitera davantage les corporations à investir, à s'établir et à faire des affaires au Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, transformer le Nouveau-Brunswick en plaque tournante de l'énergie pour le nord-est de l'Amérique du Nord est l'objectif d'une des initiatives clés de notre plan d'action pour l'autosuffisance. La construction proposée d'une deuxième raffinerie de pétrole à Saint John constituerait le plus grand projet d'investissement dans l'histoire de la province, produirait d'importantes retombées économiques et créerait bon nombre d'emplois. Toutefois, afin de protéger l'environnement de la province, nous devons aussi garder à l'esprit les effets d'un tel projet sur l'environnement. Le budget que je présente assure un financement supplémentaire qui permettra au ministère de l'Environnement d'effectuer une étude d'impact sur l'environnement — EIE —

exhaustive relativement à la proposition d'Irving Oil Limited visant la construction et l'exploitation d'une raffinerie de pétrole. Le principal objectif de cette EIE est de déterminer les méthodes permettant de prévenir et de réduire au minimum les effets néfastes éventuels du projet sur l'environnement. Vous pouvez être assurés que le processus approfondi d'EIE sera complètement achevé avant que le gouvernement prenne une décision quant au projet proposé.

Le gouvernement actuel réaffirme aussi son engagement à l'égard de la restauration de la rivière Petitcodiac, et il a prévu en 2007-2008 un financement pour commencer les travaux de planification et de conception de cet important projet environnemental. Le gouvernement a aussi l'intention de créer au cours de l'année financière 2008-2009 un fonds en fiducie semblable au fonds pour l'assainissement du havre de Saint John afin de poursuivre le projet. Des discussions sont entamées avec d'autres paliers de gouvernement afin d'établir leur niveau de participation.

Historiquement, l'industrie de la pêche représente l'élément central de nombreuses collectivités côtières du Nouveau-Brunswick. Le budget que je présente appuie l'industrie grâce à un nouveau financement de 1 million de dollars pour le Cadre de renouveau pour les pêches, qui vise à stimuler la transformation du secteur.

Nous assurerons aussi un nouveau financement de 1 million de dollars pour effectuer des investissements stratégiques dans les secteurs agricole et aquacole en vue d'améliorer leur viabilité à long terme en saisissant les occasions qui se présentent et en relevant les défis auxquels les secteurs font face.

La mise en valeur du Nouveau-Brunswick comme destination touristique toutes saisons est un élément clé du *Pacte pour le changement* et représente un moteur de l'autosuffisance. L'industrie apporte une contribution essentielle à une économie croissante dans toutes les régions de la province et sera appuyée par des investissements accrus en 2008-2009, en vue d'intensifier l'offensive de promotion de la province. Les investissements viendront s'ajouter aux 1,2 million de dollars additionnels prévus au budget de 2007-2008.

Dans le cadre de notre initiative touristique annoncée en mai dernier, le gouvernement actuel fait aussi des investissements importants en vue de relancer et d'élargir l'infrastructure touristique clé afin d'enrichir l'expérience des touristes. Le budget de capital pour 2008-2009 comprend un investissement de 5,5 millions de dollars dans les principaux éléments d'actif touristiques de la province, dont Kings Landing, le Village historique acadien, le parc provincial Mont Carleton et le parc provincial Sugarloaf. La somme s'ajoute aux investissements clés faits l'année dernière, y compris 5 millions de dollars pour le sentier Fundy.

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui prévoit la réduction de 12,7 millions de dollars du financement de la sylviculture. De la somme, 4,7 millions de dollars sont liés à l'abolition des cotisations de l'industrie forestière au programme de redevances à participation volontaire, 4 millions s'expliquent par l'augmentation des cotisations des

propriétaires fonciers pour la sylviculture sur leurs terrains boisés privés, et les 4 millions qui restent sont attribuables à une réduction du financement au titre du programme de sylviculture sur les terres de la Couronne.

Malgré la réduction, la province fournit une aide financière appréciable à l'industrie forestière et a pris de nombreuses mesures pour aider la main-d'œuvre du secteur forestier, ainsi que des entreprises et des collectivités, surtout à Dalhousie, à Miramichi et à Bathurst, à s'adapter aux nouvelles réalités dans le secteur forestier. Les initiatives du gouvernement à l'appui de l'industrie, ces dernières années, incluent des allégements fiscaux, des prêts et garanties, des programmes de formation et de recyclage et des réductions des redevances sur les matières ligneuses, ainsi que de l'aide financière et des offres d'aide se chiffrant à plus de 300 millions de dollars en tout.

Les allégements fiscaux comprennent le crédit d'impôt à l'investissement pour les compagnies forestières, le remboursement des coûts d'électricité additionnels offert aux usines de pâtes et papiers et l'abolition progressive de la taxe sur le capital des grandes corporations. Des prêts et d'autres formes de soutien financier sont offerts aux usines afin de moderniser les activités. Les redevances ont été réduites pour les essences transformées notamment en billes de bois feuillu, en pâte de feuillus, en pâte mécanique de défibreur et en pâte de résineux. Un financement a aussi été fourni au titre de programmes de mise à niveau et de recyclage destinés au personnel actuel de l'industrie forestière et au personnel déplacé à cause du repli des marchés. Les collectivités et la main-d'œuvre auront bientôt accès à un financement au titre de la Fiducie pour le développement communautaire.

Le gouvernement a aussi pris l'initiative de mobiliser une équipe de spécialistes nationaux et néo-brunswickois afin de trouver des moyens de renforcer la compétitivité à long terme de notre industrie forestière, tout en respectant l'environnement, et de cerner de nouvelles possibilités d'accroître au maximum la compétitivité du Nouveau-Brunswick sur le marché mondial des produits forestiers. Cette équipe devrait présenter un rapport au gouvernement d'ici juin de cette année. En outre, le Groupe de travail sur l'approvisionnement en bois et la diversité forestière, dirigé par Thom Erdle, rendra public les résultats de son étude de deux ans, qui porte sur l'évaluation d'une gamme d'options pour l'aménagement futur des terres de la Couronne. Des séances d'information publiques seront tenues sur ces rapports après leur publication.

Régime fiscal compétitif pour un Nouveau-Brunswick autosuffisant

Monsieur le président, le régime fiscal du Nouveau-Brunswick est une source de recettes permettant de payer les services que fournit la province, comme les soins de santé, l'éducation, les programmes sociaux et les routes. Le régime fiscal joue un rôle important en matière de croissance économique et de création de richesse. Il doit être équitable pour tous les gens du Nouveau-Brunswick et mettre le Nouveau-Brunswick en état de se comparer favorablement aux collectivités territoriales concurrentes. La transformation du régime fiscal est l'un des éléments sur lesquels se fonde l'objectif de l'autosuffisance. Le

fardeau fiscal global du Nouveau-Brunswick est compétitif, mais des réformes en profondeur s'imposent afin de contribuer à l'autosuffisance.

Au cours des derniers mois, le gouvernement actuel a pris des mesures en vue de réviser le régime fiscal du Nouveau-Brunswick, et plusieurs options de transformation du régime fiscal sont en voie d'achèvement. En avril, nous déposerons un livre vert qui exposera des options de réforme en profondeur du régime fiscal, notre but étant de mieux favoriser la création de richesse par tous les gens du Nouveau-Brunswick et de renforcer la province comme pôle d'attraction d'investissements et d'emplois bien rémunérés. Le livre vert portera sur l'ensemble du régime fiscal : l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt sur le revenu des corporations, l'impôt foncier pour les particuliers et les entreprises, les taxes à la consommation et les taxes sur les carburants. Le tout sera examiné à fond. Le livre vert comprendra aussi un examen des moyens d'accroître, chez les administrations locales qui prennent des décisions sur le financement des dépenses publiques, la transparence et l'obligation de rendre compte aux contribuables qui paient les services.

Pour atteindre des taux de croissance économique plus élevés et aider à attirer au Nouveau-Brunswick une main-d'œuvre qualifiée, une réforme de l'impôt sur le revenu des particuliers est requise. Une réforme transformant l'impôt sur le revenu des particuliers laissera plus d'argent entre les mains des gens du Nouveau-Brunswick, permettra de favoriser l'épargne et l'investissement et créera de la richesse pour les générations actuelles et futures. Un régime de l'impôt sur le revenu des particuliers simplifié, qui comprend des réductions importantes de l'impôt sur le revenu, contribuera à atteindre les résultats visés.

Il importe que la fiscalité des entreprises soutienne la concurrence de celle d'autres régions et qu'elle ne dissuade pas les corporations de s'implanter et d'investir au Nouveau-Brunswick. Une réduction de l'impôt sur le revenu des corporations accroîtra la compétitivité du Nouveau-Brunswick en matière de fiscalité des entreprises et contribuera à stimuler de nouveaux investissements et la création d'emplois au Nouveau-Brunswick, lesquels sont essentiels à la croissance économique et à l'autosuffisance.

Les transformations élargiront l'assiette fiscale, à la longue, ce qui nous permettra d'investir dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick et de nous acheminer vers une plus grande autosuffisance, et ce, d'une manière responsable sur le plan financier.

Le livre vert que nous déposerons en avril exposera les grandes lignes de la réforme fiscale et présentera une gamme d'options visant à améliorer l'ensemble du régime fiscal, à soutenir la croissance économique, à favoriser l'épargne et l'investissement et à attirer au Nouveau-Brunswick une main-d'œuvre qualifiée.

Un comité spécial de l'Assemblée législative sera nommé afin d'effectuer des consultations auprès des parties prenantes au cours de l'été. Le comité fera part de ses recommandations à l'automne, afin que le gouvernement puisse les étudier et y donner suite.

Nous ne sommes pas seuls à examiner notre régime fiscal. Dans sa mise à jour économique d'octobre 2007, le gouvernement fédéral a réitéré son plan visant à créer un avantage fiscal canadien pour faire du Canada un endroit plus compétitif où il est plus intéressant pour les entreprises d'investir, de dépenser et de créer des emplois. À cette fin, le gouvernement fédéral encourage les provinces et les territoires à harmoniser les taxes de vente, à abolir la taxe sur le capital des corporations et à baisser l'impôt sur le revenu des corporations.

Le Nouveau-Brunswick appuie une telle orientation et, à vrai dire, est en bonne voie de relever le défi. Nous sommes parmi quatre provinces qui ont déjà adopté un régime de taxe de vente sur la valeur ajoutée. De plus, l'abolition progressive de notre taxe sur le capital des grandes corporations sera réalisée d'ici à la fin de l'année, renforçant davantage notre compétitivité en 2009. De fait, Monsieur le président, le gouvernement fédéral a signalé que le Nouveau-Brunswick aura, en 2012, un avantage fiscal global pour les entreprises par rapport à toutes les autres collectivités territoriales du Canada.

Au chapitre de plus faibles impôts sur le revenu des corporations, nous appuyons en général le principe du gouvernement fédéral consistant à ramener, d'ici à 2012, le taux légal de l'impôt sur le revenu des corporations à un taux mixte fédéral-provincial-territorial de 25 %, qui permettrait d'améliorer la position du Canada sur la scène internationale en tant qu'endroit propice à l'investissement commercial. De plus faibles impôts provinciaux sur le revenu des corporations seront parmi les options de réforme fiscale exposées dans notre livre vert.

Monsieur le président, tout en amorçant le processus de réforme fiscale, nous devons continuer à gérer les finances de la province dans le respect des responsabilités financières et de notre loi sur l'équilibre budgétaire. La réforme fiscale devra en tenir compte, au même titre que toutes les initiatives annoncées par le gouvernement actuel.

Conclusion

Monsieur le président, le budget a pour thème la prise des décisions nécessaires pour atteindre l'autosuffisance d'ici à 2026 en transformant notre économie, notre main-d'œuvre, nos relations et notre gouvernement. Le budget d'aujourd'hui prévoit des investissements stratégiques à cette fin. Il prévoit des investissements dans les priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Il maintient la responsabilité financière en prévoyant l'équilibre budgétaire. Il établit le processus que nous suivrons pour réformer notre régime fiscal afin d'atteindre nos objectifs.

Le processus de transformation ne sera pas facile, mais il est nécessaire. Le budget présenté aujourd'hui reflète notre engagement à faire preuve de leadership dans notre élan sur la voie de l'autosuffisance.

Nous savons tous que le Nouveau-Brunswick est aujourd'hui un endroit où il est magnifique de vivre, de travailler et de faire des affaires. Cependant, nous visons plus haut. Notre objectif est d'atteindre l'autosuffisance chez nous au Nouveau-Brunswick d'ici à 2026.

Merci, Monsieur le président.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
Milliers
$

	Année se terminant le 31 mars		
	2008 Prévisions	**2008 Révisées**	**2009 Prévisions**
Recettes :			
Compte ordinaire	6 292 816	6 517 213	6 671 622
Compte de capital	240	1 193	115
Compte à but spécial	49 196	56 774	52 198
Compte d'organisme de service spécial (nette)	81 865	87 926	126 950
Gains du fonds d'amortissement	227 500	230 400	224 800
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées	25 477	25 477	28 666
Recettes totales	**6 677 094**	**6 918 983**	**7 104 351**
Charges :			
Compte ordinaire	6 190 118	6 422 928	6 565 526
Compte de capital	77 844	79 819	81 160
Compte à but spécial	51 367	55 690	53 632
Compte d'organisme de service spécial (nette)	70 317	91 711	115 498
Amortissement des immobilisations corporelles	250 351	250 870	269 507
Charges totales	**6 639 997**	**6 901 018**	**7 085 323**
Excédent (Déficit)	**37 097**	**17 965**	**19 028**

Remarque :
Le présent état a été simplifié pour l'exercice 2008-2009. Veuillez vous reporter à la page 32 pour un tableau comparatif utilisant le format du discours du budget de 2007-2008.

ÈTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE

Milliers

$

	Année se terminant le 31 mars		
	2008 Prévisions	**2008 Révisées**	**2009 Prévisions**
Excédent (Déficit)	37 097	17 965	19 028
Acquisition d'immobilisations corporelles	(777 840)	(794 683)	(404 807)
Amortissement des immobilisations corporelles	250 351	250 870	269 507
Recettes reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	159 889	153 220	26 669
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées	(25 477)	(25 477)	(28 666)
(Augmentation) Diminution de la dette nette	**(355 980)**	**(398 105)**	**(118 269)**

RECETTES TOTALES
2008-2009
Milliers
$

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTE)	TOTAL
Agriculture et Aquaculture	6 677	0	0	0	6 677
Entreprises Nouveau-Brunswick	10 551	20	0	0	10 571
Éducation	32 932	0	12 991	0	45 923
Énergie	363	0	0	0	363
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	801	0	0	0	801
Environnement	4 488	0	8 500	0	12 988
Finances	5 741 420	0	56	0	5 741 476
Pêches	165	0	0	0	165
Santé	38 689	0	1 370	0	40 059
Justice et Consommation	47 387	0	449	0	47 836
Assemblée législative	484	0	0	0	484
Gouvernements locaux	297	0	0	0	297
Ressources naturelles	79 624	40	2 723	0	82 387
Cabinet du procureur général	128	0	0	0	128
Bureau du contrôleur	175	0	0	0	175
Autres organismes	400 724	0	0	0	400 724
Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	137 603	0	2 253	28 174	168 030
Sécurité publique	107 453	0	6 581	5 704	119 738
Société de développement régional	0	0	0	89 889	89 889
Développement social	52 643	50	14 333	0	67 026
Approvisionnement et Services	624	5	1 063	0	1 692
Tourisme et Parcs	3 369	0	60	2 583	6 012
Transports	5 025	0	0	600	5 625
Mieux-être, Culture et Sport	0	0	1 819	0	1 819
Total partiel	6 671 622	115	52 198	126 950	6 850 885
Gains du fonds d'amortissement					224 800
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées					28 666
RECETTES TOTALES					**7 104 351**

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE

Milliers
$

PROVENANCE INTERNE	Année se terminant le 31 mars 2008 Prévisions	2008 Révisées	2009 Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers	1 210 300	1 251 000	1 266 000
Impôt sur le revenu des corporations	238 800	267 000	183 000
Taxe sur les minéraux métalliques	70 000	116 600	100 000
Impôt foncier provincial	369 000	364 000	382 900
Taxe de vente harmonisée	909 200	839 500	950 000
Taxe sur l'essence et les carburants	191 200	199 000	199 000
Taxe sur le tabac	84 000	80 000	80 000
Taxe sur le pari mutuel	65	60	65
Taxe sur les primes d'assurance	39 600	39 300	40 200
Taxe sur le transfert de biens réels	6 200	6 400	6 400
Taxe sur le capital des grandes corporations	26 300	31 200	14 000
Taxe sur le capital des corporations financières	10 000	7 000	7 000
Total partiel : taxes et impôts	3 154 665	3 201 060	3 228 565
Produits de placements	189 742	277 791	251 738
Licences et permis	100 565	100 999	101 256
Vente de biens et services	209 096	223 836	232 423
Redevances	65 176	66 676	70 950
Recettes des loteries	116 125	118 125	118 375
Amendes et intérêts de pénalités	7 183	8 172	7 943
Recettes diverses	25 473	27 402	26 748
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE	3 868 025	4 024 061	4 037 998
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation	1 435 200	1 476 500	1 583 800
Transfert canadien en matière de santé	513 900	517 400	532 500
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	217 500	219 700	238 000
Autres	1 938	1 938	1 938
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada	2 168 538	2 215 538	2 356 238
Subventions conditionnelles – Canada	256 253	277 614	277 386
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA	2 424 791	2 493 152	2 633 624
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE	**6 292 816**	**6 517 213**	**6 671 622**

CHARGES TOTALES
2008-2009
Milliers
$

MINISTÈRE	COMPTE ORDINAIRE	COMPTE DE CAPITAL	COMPTE À BUT SPÉCIAL	COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTE)	TOTAL
Agriculture et Aquaculture	35 595	400	0	0	35 995
Entreprises Nouveau-Brunswick	52 304	0	0	0	52 304
Éducation	941 630	0	12 991	0	954 621
Énergie	3 285	0	0	0	3 285
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	12 688	0	0	0	12 688
Environnement	13 872	0	8 500	0	22 372
Bureau du Conseil exécutif	5 669	0	0	0	5 669
Finances	12 793	0	56	0	12 849
Pêches	3 871	0	0	0	3 871
Gouvernement général	581 576	0	0	0	581 576
Santé	2 197 735	0	1 330	0	2 199 065
Affaires intergouvernementales	5 025	0	0	0	5 025
Justice et Consommation	40 017	0	449	0	40 466
Assemblée législative	23 535	0	0	0	23 535
Gouvernements locaux	113 957	0	0	0	113 957
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	120 465	0	0	0	120 465
Ressources naturelles	84 112	1 200	2 744	0	88 056
Cabinet du procureur général	14 785	0	0	0	14 785
Bureau du contrôleur	4 656	0	0	0	4 656
Bureau des ressources humaines	5 838	0	0	0	5 838
Cabinet du premier ministre	1 720	0	0	0	1 720
Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	276 953	0	2 223	28 174	307 350
Sécurité publique	116 594	0	7 281	6 498	130 373
Société de développement régional	51 763	16 500	0	90 789	159 052
Service de la dette publique	597 021	0	0	0	597 021
Développement social	910 425	0	14 500	0	924 925
Approvisionnement et Services	109 138	11 532	1 629	0	122 299
Tourisme et Parcs	31 526	2 128	55	2 569	36 278
Transports	178 881	49 400	0	(12 532)	215 749
Mieux-être, Culture et Sport	18 097	0	1 874	0	19 971
Total partiel	6 565 526	81 160	53 632	115 498	6 815 816
Amortissement des immobilisations corporelles					269 507
CHARGES TOTALES					**7 085 323**

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT
Milliers
$

COMPTES BUDGÉTAIRES	Année se terminant le 31 mars 2008 Prévisions	2008 Révisées	2009 Prévisions
Compte ordinaire :			
Recettes	6 292 816	6 517 213	6 671 622
Dépenses	6 190 118	6 422 928	6 565 526
Excédent (Déficit)	102 698	94 285	106 096
Compte de capital :			
Recettes	160 129	154 413	26 784
Dépenses	855 684	874 502	485 967
Excédent (Déficit)	(695 555)	(720 089)	(459 183)
Compte à but spécial :			
Recettes	49 196	56 774	52 198
Dépenses	51 367	55 690	53 632
Excédent (Déficit)	(2 171)	1 084	(1 434)
Compte d'organisme de service spécial (nette) :			
Recettes	81 865	87 926	126 950
Dépenses	70 317	91 711	115 498
Excédent (Déficit)	11 548	(3 785)	11 452
Gains du fonds d'amortissement	227 500	230 400	224 800
Recettes consolidées brutes	6 811 506	7 046 726	7 102 354
Plus : Amortissement des contributions d'immobilisations reportées	25 477	25 477	28 666
Moins : Recettes reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(159 889)	(153 220)	(26 669)
Recettes totales	6 677 094	6 918 983	7 104 351
Dépenses consolidées brutes	7 167 486	7 444 831	7 220 623
Plus : Charge d'amortissement	250 351	250 870	269 507
Moins : Investissement dans les immobilisations corporelles	(777 840)	(794 683)	(404 807)
Charges totales	6 639 997	6 901 018	7 085 323
Excédent (Déficit)	**37 097**	**17 965**	**19 028**